

RAPPORT, D'ACTIVITÉ



2025



Les partenaires



Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2025

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2025
- Rapport moral 2025 et d'orientation 2026
- Rapport d'activité de l'Association 2025
- Rapport financier 2025 et prévisionnel 2026
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration
- Vote des résolutions

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire de l'HaJeCC du mardi 3 juin 2025

L'Assemblée Générale débute à 18h00

L'Assemblée Générale de l'HaJeCC est présidée par Jacques ADNOT, Président.

Le Président, Jacques ADNOT, salue la présence des partenaires, venus en nombre, à cette Assemblée Générale.

- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'année 2024**

Le Secrétaire, Serge HELLERINGER, donne lecture du procès-verbal du 27 mai 2024.
Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- **Rapport moral et d'orientation du Président de l'HaJeCC**

« Nos associations fragilisées ? »

Attention, il y a des risques à ce que le mouvement associatif soit fragilisé dans un environnement difficile et incertain.

*Oui nous aussi, l'HaJecc évolue dans un contexte pour le moins chaotique ; mais je vous rassure, mais nul besoin de le faire, nous sommes toujours là, bien présent **au service des jeunes**.*

Toutefois, les décisions budgétaires risquent d'entraîner une diminution de nos recettes réelles voire même relatives.

Et en face, avec les augmentations salariales celles de l'énergie et bien d'autres nos charges « explosent ».

C'est un effet de ciseaux dramatique pour nos budgets.

Et je ne parle pas du retard dans le versement des subventions qui met à mal nos trésoreries.

Mon propos n'est pas de stigmatiser tel ou tel partenaire mais de lancer un cri d'alarme – le trésorier le développera - nous terminons l'exercice 2024 avec un déficit, certes léger, de 3000€.

Pour revenir sur nos partenaires, nous apprécions le soutien continue de la Ville et du département (avec même un petit plus en 2025) de la Région, de l'Etat et les efforts de la CAF qui valorise notre travail socio-éducatif.

Nous ne sommes pas les seuls à connaître cette situation, nombre d'associations au niveau régional et même national ne peuvent et ne savent pas boucler leur budget, sans parler de présenter un prévisionnel...

et dans ce cas la variable d'ajustement c'est la masse salariale ;

oui il y aura des réductions d'effectifs ou au mieux des différés de remplacement ou de recrutement voire un recours accru au temps partiel...

Il faut que tout un chacun en soit pleinement conscient.

J'ai dit « fragilisées » pas en danger car nous savons nous adapter, prendre des décisions parfois difficiles, mais toujours en gardant notre objectif :

-les jeunes et leur insertion dans la Société –

Oui il faut faire des efforts, nous tous, globalement la société dans son ensemble.

Je ne suis pas de ceux qui systématiquement tendent la sébile, bien au contraire.

Je trouve que les économies programmées au niveau national sont bien modestes, un jour ou l'autre nous serons contraints d'aller plus loin et plus fort.

A l'Hajecc nous le faisons au quotidien, nous descendons toutes les lignes du budget pour « chasser » les économies.

Je vous rassure le rapport d'activités détaillera toutes les actions menées en 2024 grâce une petite équipe, motivée et en évolution...vous pourrez découvrir celles qui ont intégré l'Hajecc cette année et celle qui nous quitte, oui Véronique.

Merci à vous, au CA, aux salariés, merci de défendre nos valeurs, des valeurs intangibles mais qui évoluent, attention de ne pas se replier sur nous même en ne voyant pas un environnement changeant. »

• Rapport d'activité

Le Président, Jacques ADNOT, donne la parole au Directeur, Matthieu de LAVERNY et à son équipe pour la présentation du Rapport d'Activité 2024.

Le Directeur, Matthieu de LAVERNY, commence la présentation du rapport d'activité 2024 en présentant les points suivants :

- Présentation de l'HajeCC et de ses 3 services
- Présentation des espaces communs
- Chiffres importants et événements marquants 2024

- Partenaires financiers
- Partenaires opérationnels et conventionnels
- Observatoire des jeunes accueillis 2024
 - ✓ type de résidents
 - ✓ âge et sexe
 - ✓ origine résidentielle
 - ✓ dernier logement avant leur arrivée dans la résidence
 - ✓ statut socio-professionnel
 - ✓ montant des ressources mensuelles
 - ✓ raison(s) du départ du logement
- Activité et hébergement 2024
 - ✓ taux d'occupation des résidences
- Intervention socio-éducative

Le Directeur, Matthieu de LAVERNY donne la parole à Ophélie CLAUSE, intervenante socio-éducative de l'HaJeCC qui présente l'activité socio-éducative :

 - ✓ 112 résidents accueillis
 - ✓ 65 résidents en accompagnement renforcé
 - ✓ 47 jeunes en accompagnement classique
 - ✓ l'accueil d'un public fragile
 - ✓ les domaines d'interventions
 - ✓ les jeunes en prise en charge
 - ✓ les aides financières et alimentaires
 - ✓ conseil de vie sociale
 - ✓ les projets du conseil de vie sociale
 - ✓ les interventions collectives et les animations :
 - loisir et convivialité
 - prévention santé
 - insertion professionnelle et soutien à la scolarité
 - culture et citoyenneté
 - le logement
 - démarches administratives
 - santé physique et mentale
 - inclusion numérique
 - accès aux droits et à la citoyenneté
 - microfolie
- Service Loj'Toît Jeune

Le Directeur, Matthieu de LAVERNY, donne la parole à Ophélie CLAUSE qui, en l'absence de référent service logement, expose sur quelques slides l'activité du service logement en 2024 :

 - ✓ accompagnement personnalisé
 - ✓ interventions collectives
 - ✓ développement du partenariat
 - ✓ ateliers collectifs
 - ✓ jeux éducatifs
 - ✓ partenariats développés
 - ✓ communication
 - ✓ perspectives 2025
 - ✓ bilan quantitatif 2024
- Auberge de Jeunesse

Le Directeur, Matthieu de LAVERNY, reprend la parole au sujet de l'activité 2024 de l'Auberge de Jeunesse :

- ✓ présentation de l'Auberge de Jeunesse
- ✓ répartition du nombre de nuitées
- ✓ typologie du public accueilli
- ✓ nationalité du public

Le Président de l'HajeCC, Jacques ADNOT, remercie le Directeur et son équipe pour cette présentation du rapport d'activité 2024 et donne la parole au Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, pour le rapport financier 2024.

- **Rapport financier du Trésorier**

Le Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, présente le bilan et le compte de résultat 2024, en s'appuyant sur 2 graphiques en diagrammes circulaires qui reprennent dans les grandes masses les produits et dépenses 2024.

Les points importants du résultat et du bilan 2024 :

- Résultat déficitaire de - 3 137€
- Résultat d'exploitation de - 23 047€, résultat financier de + 2 724€ et résultat exceptionnel de + 17 187€
- Hausse des produits d'exploitation avec un taux d'occupation de la résidence à 98.84%
- La trésorerie au 31 décembre 2024 s'élève à 187 482€ et couvre les dettes de 176 138€

- **Rapport général du Commissaire aux comptes**

Le Président, Jacques ADNOT remercie le Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, pour son intervention et donne la parole à Patrick ZEIMETT, Commissaire aux comptes chez KPMG.

Le Commissaire aux comptes certifie les comptes 2024 sans réserve.

Le Commissaire aux comptes présente le rapport sur les conventions réglementées.

- **Prévisionnel 2025**

Le Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, présente le prévisionnel 2025 équilibré à 640 397€.

- **Présentation des candidatures au Conseil d'Administration (4ème résolution)**

Sandrine PREAUX	renouvellement
Pierre-Laurent MENARD	renouvellement
Philippe VANTHOURNOUT	renouvellement

- **Vote des résolutions**

RESOLUTION 1 : Approbation du rapport d'activité 2024

La résolution 1 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 2 : Approbation du rapport financier 2024 et du prévisionnel 2025

La résolution 2 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 3 : Affectation du résultat 2024 en report à nouveau pour – 3 137€

La résolution 3 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 4 : Candidatures au Conseil d'Administration

Sandrine PREAUX renouvellement

Pierre-Laurent MENARD renouvellement

Philippe VANTHOURNOUT renouvellement

La résolution 4 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 5 : L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de fixer le montant de la cotisation annuelle des membres actifs à 0€

La résolution 5 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 6 : L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 3 juin 2025 donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

La résolution 6 est approuvée à l'unanimité

- **Renouvellement des membres sortants et élections**

Le Conseil d'Administration décide de reconduire à l'identique le bureau existant dans l'attente du prochain Conseil d'Administration de l'HajeCC qui se déroulera en septembre 2025 et qui nommera un nouveau bureau.

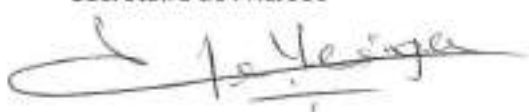
- **Intervention**

Le Président, Jacques ADNOT, donne la parole à la salle.

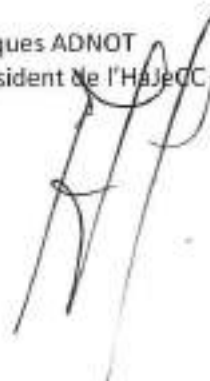
Aucune intervention

L'ordre du jour étant épuisé, et n'ayant plus de questions, le Président lève la séance à 19h30.

Serge HELLERINGER
Secrétaire de l'HajeCC



Jacques ADNOT
Président de l'HajeCC



Présentation de l'association

STATUT JURIDIQUE :

Loi 1901 à but non lucratif, adhérente à l'UNHAJ, l'URHAJ Grand Est et à la FUAJ

MISSIONS :

Accueillir et héberger des jeunes de 18 à 25 ans

Accompagner individuellement ou collectivement les jeunes dans leur passage à l'âge adulte.

Contribuer au développement d'une offre diversifiée et de qualité en logement temporaire sur le pays chalon nais.

Gérer une Auberge de jeunesse et un service logement « Loj'toit jeunes »

FONCTIONS :

Participer à la socialisation des jeunes,

Participer à l'autonomisation des jeunes par la mise en place d'actions socio-éducatives,

Participer à la continuité du parcours résidentiel

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

Du lundi au vendredi inclus, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

MOYENS HUMAINS :

Cf. Organigramme

PARTENAIRES FINANCIERS :

La Ville de Châlons-en-Champagne

La Caisse d'Allocations Familiales de la Marne

Le Département de la Marne

La Préfecture de la Marne

La Région Grand Est

Action Logement

PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION :

L'UNHAJ – L'URHAJ Grand Est – HI France

Les collectivités territoriales

Les partenaires et réseaux concernés par le logement, l'insertion et la prise en charge des jeunes

CROUS de Reims : l'HAJECC et le CROUS cogèrent la résidence Le Faubourg depuis 2013 (gestion du bâtiment et animation de la résidence)

L'INTERVENTION SOCIALE :

Définie comme un acte d'assistance et de soutien, elle peut intervenir de manière ponctuelle, périodique, ou régulière dans le cadre d'un suivi en fonction des objectifs de travail et de la situation sociale et psychologique de la personne. Domaines d'intervention : démarches administratives et financières, insertion sociale et professionnelle, actions sociales de santé, accompagnement budgétaire, cohésion sociale.

Panorama des services de l'HaJeCC



Résidence Le Faubourg



59 studios
dont 4 studios PMR

Auberge de jeunesse



25 places
5 chambres – 3 lits
1 chambre PMR – 2 lits
1 dortoir – 8 lits

Service Loj'toit jeunes



Accueil
Information
Accompagnement
Orientation

La vie associative

En quelques chiffres

- 84 places d'hébergement
- 59 places en résidence Habitat Jeune
- 99 jeunes hébergés et accompagnés
- 25 places en Auberge de Jeunesse
- 172 jeunes accueillis par le service Loj'toit
- 7 salariés, 2 services civiques et 4 stagiaires
- 15 administrateurs
- 3 Conseil d'Administration
- 3 bureaux
- 34 réunions d'équipe
- 38 interventions collectives
- 4 Conseils de Vie Sociale

Evénements marquants 2025

- Réécriture du Contrat de Projet CAF 2026-2030
- Renouvellement de nos deux agréments avec l'état
- Evaluation de la résidence Habitat Jeune
- Une équipe renouvelée à 50%
- Mise en place de la demande logement en ligne
- Création de la charte de la bientraitance
- Actions sur la précarité alimentaire des résidents
- Installation de boîtes à clés pour l'autonomie des arrivées à l'Auberge de Jeunesse

L'équipe dirigeante

CONSEIL D'ADMINISTRATION HAJECC

Composition du bureau

Jacques ADNOT	Président
Dominique BONNAIRE	Vice-Président
Serge HELLERINGER	Secrétaire
Karine PAROISSIEN	Secrétaire adjoint (représentant de la Mission Locale)
Pierre-Laurent MENARD	Trésorier

Membres de droit

Sabrina BOURG-BROC	Ville de Châlons-en-Champagne
Mohammed LABCIR	Caisse d'Allocations Familiales de la Marne

Membres associés

Michel FANTOVA	Représentant l'ACCP
Marie-Christine VANET	Représentante du Secours Catholique

Membres usagers

Jocelyne FARGERÉ	Adhérente
Sandrine PREAUX-ROUANET	Adhérente
Marie-France KOVACS	Adhérente
Jérôme SEVEAN	Adhérent
Christian KUDLA	Adhérent
Philippe VANTHOURNOUT	Adhérent

L'équipe salariée

ORGANIGRAMME DE L'HAJECC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTEUR

Matthieu de LAVERNY

INTERVENANTS SOCIO-EDUCATIF

Pôle socio-éducatif

Ophélie CLAUSE

Service Logement

Solène FABIEN

SECRETAIRE-COMPTABLE

Marie BENNE

AGENT ADMINISTRATIF

Auberge de jeunesse

Sarita KAYAMARE

AGENT DE SERVICE

Partage Travail

GARDIEN

Auberge de jeunesse

Ismaël OUEADRAOGO

2025

Rapport d'activité



Sommaire

1. Notre résidence sociale

1.1 - Observatoire des jeunes accueillis en 2025

1.2 - Observatoire des jeunes sortis en 2025

2. L'intervention socio-éducative

2.1- Une équipe dynamique au service du projet social

2.2- L'attribution des logements

2.3- Un accueil de qualité pour sécuriser le début du parcours résidentiel

2.4- Formations

2.5- Promeneurs du net

2.6 - Un accompagnement individuel et personnalisé

2.7- Un accompagnement social en partenariat

2.8- Le conseil de Vie Sociale

3. Les interventions collectives et animations

3.1- Loisirs et convivialité

3.2- Prévention santé

3.3- Insertion professionnelle

3.4- Culture et citoyenneté

3.5- Logement et gestion du budget

3.6- Autres

4. Communication et évènements

5. L'Evaluation de notre établissement

5.1 formation et préparation

5.2 Outils méthodologiques mobilisés

5.3 Déploiement au sein de l'établissement : outil et implication de l'équipe

6. Loj'Toit Jeunes Châlons-en-Champagne

6.1 - Projet des Plateformes Loj'Toit de la Région Grand Est

6.2 - Présentation de Loj'Toit Jeunes de Châlons-en-Champagne

6.3 - L'activité du service Loj'Toit Jeunes

6.4 - Les perspectives 2025

6.5 - Bilan quantitatif 2024

7. Auberge de Jeunesse

7.1 - Présentation

7.2 - Bilan de l'activité 2024

8. Activité hébergement

1- Notre résidence sociale

Résidence Le Faubourg
1 rue du Faubourg Saint-Antoine

Châlons-en-Champagne



La résidence compte 59 logements en résidence sociale

- 55 studios T1 d'environ 15 m2
- 4 studios pour Personne à Mobilité Réduite d'environ 25 m2

Les studios sont tous équipés d'un lit une place, un coin cuisine avec réfrigérateur, micro-onde et plaque de cuisson, une armoire, un bureau et une salle de douche.



La résidence possède plusieurs espaces collectifs propices à l'insertion sociale et à la réussite du parcours résidentiel du jeune



Espace AGORA

Salle collective au rez-de chaussée de la résidence qui a plusieurs fonctions :

- Lieu où se déroulent les animations et les réunions
- Espace libre de convivialité du lundi au vendredi

La présence d'un baby-foot, de l'espace de documentation, du point culture et de la Give Box permettent d'animer cet espace

Le Jardin

Espace de détente extérieur derrière de bâtiment et le long du canal

Equipé de tables de pique-nique et d'une table de ping-pong, il est très fréquenté durant les beaux jours et permet de réaliser quelques animations pendant la période estivale.



La Papothèque

Lieu de détente et de convivialité à l'écart des regards

Présence de jeux (fléchettes, jeux de société) d'une télévision, d'un espace numérique, et surtout de plusieurs fauteuils et d'un canapé qui rendent ce lieu confortable.

Le Give Box

La Box Solidaire, située à l'accueil de la résidence, est facilement accessible à l'ensemble des résidents. Elle est utile pour :

- L'intégration dans le logement afin que les jeunes dans des situations précaires puissent s'équiper plus facilement.
- Lors du départ de la résidence pour éviter de jeter les objets qui ne servent plus.

On y trouve de la vaisselle, des balais et seaux, des fournitures scolaires, des vêtements, des bijoux, des petits meubles et objets utilisés au quotidien.



Le garage à vélo

Sécurisé par une porte à serrure ainsi que par un équipement permettant d'accrocher les vélos avec des cadenas. Le garage est davantage fréquenté.

Les résidents apprécient l'équipement d'une borne de réparation et d'entretien pour vélos.

Les cuisines collectives

A chaque étage se trouve une pièce collective qui fait fonction de cuisine et d'espace de rencontre et de partage.

Toutes les cuisines sont équipées de plaques de cuisson et d'un four.



La Food Box

Située dans une cuisine collective de la résidence, on y trouve un frigo et une épicerie solidaire.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et la précarité, les résidents l'utilisent quotidiennement.

Grace à plusieurs partenariats, elle est alimentée régulièrement et demande une vigilance quotidienne sur l'hygiène et sur les dates de péremption.

La laverie

Equipée de 2 lave-linges et d'un sèche-linge, elle facilite l'autonomie des jeunes.

Les résidents ont la possibilité de télécharger une application pour faciliter les paiements et l'utilisation des machines.



1.1 - Observatoire des jeunes accueillis en 2025

En tant qu'association dédiée à l'accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans, notre mission principale est de fournir un environnement sécurisé et favorable à l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes.

En 2025, nous avons continué à œuvrer pour réaliser cette mission en accueillant et soutenant activement les jeunes tout en maintenant une mixité sociale au sein de notre résidence. Cet observatoire offre un aperçu détaillé du profil des résidents accueillis au cours de l'année écoulée.

L'HAJECC accueille majoritairement, à hauteur de 82 %, son public cible, soit les jeunes actifs de 18 à 25 ans. Elle accueille également des jeunes scolarisés, des étudiants et des jeunes de plus de 25 ans (10 %). Ces chiffres sont transmis chaque année à la CAF qui nous demande d'accueillir au minimum 65 % de notre public cible.

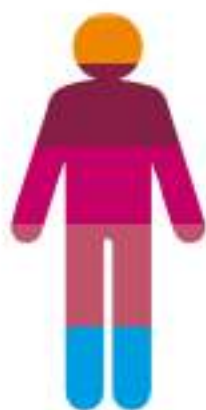


En 2025, nous avons accueilli 99 jeunes.

La moyenne d'âge en 2025 est de 21 ans. Nous n'avons pas accordé de dérogation pour les jeunes de plus de 30 ans.

14 mineurs ont été accueillis dans le cadre d'une convention avec l'Aide Sociale à l'Enfance avec une constance de 6 mineurs présents simultanément dans la résidence.

Age et sexe des jeunes à l'entrée – Hommes
RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



77 hommes



Age et sexe des jeunes à l'entrée – Femmes
RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)

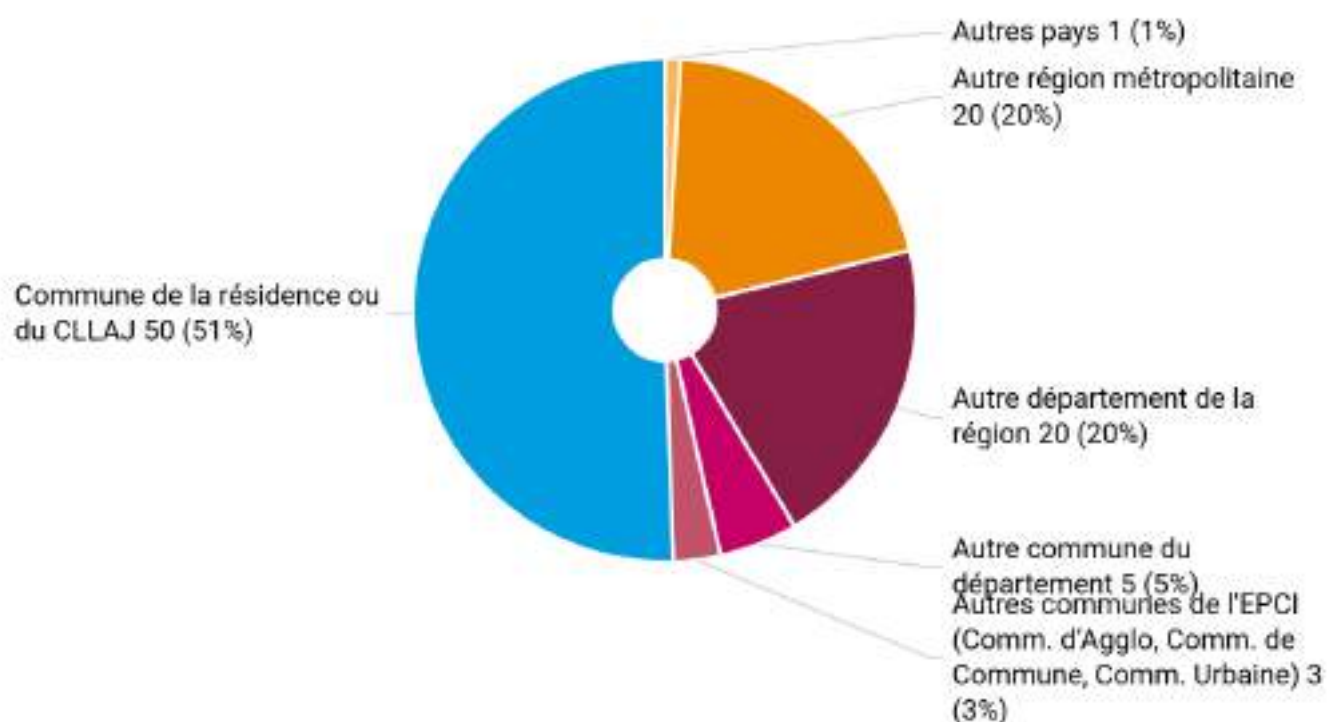


22 femmes



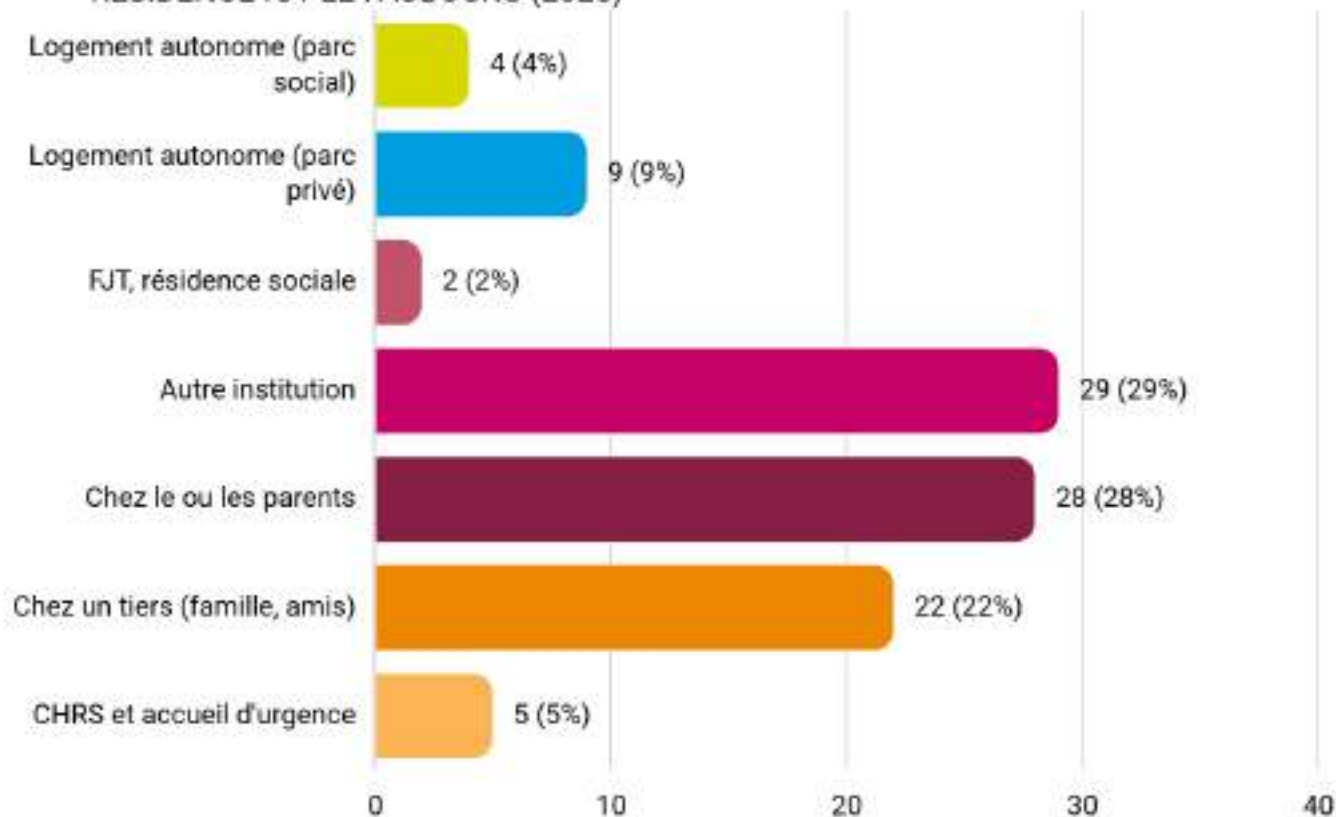
Origine résidentielle

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



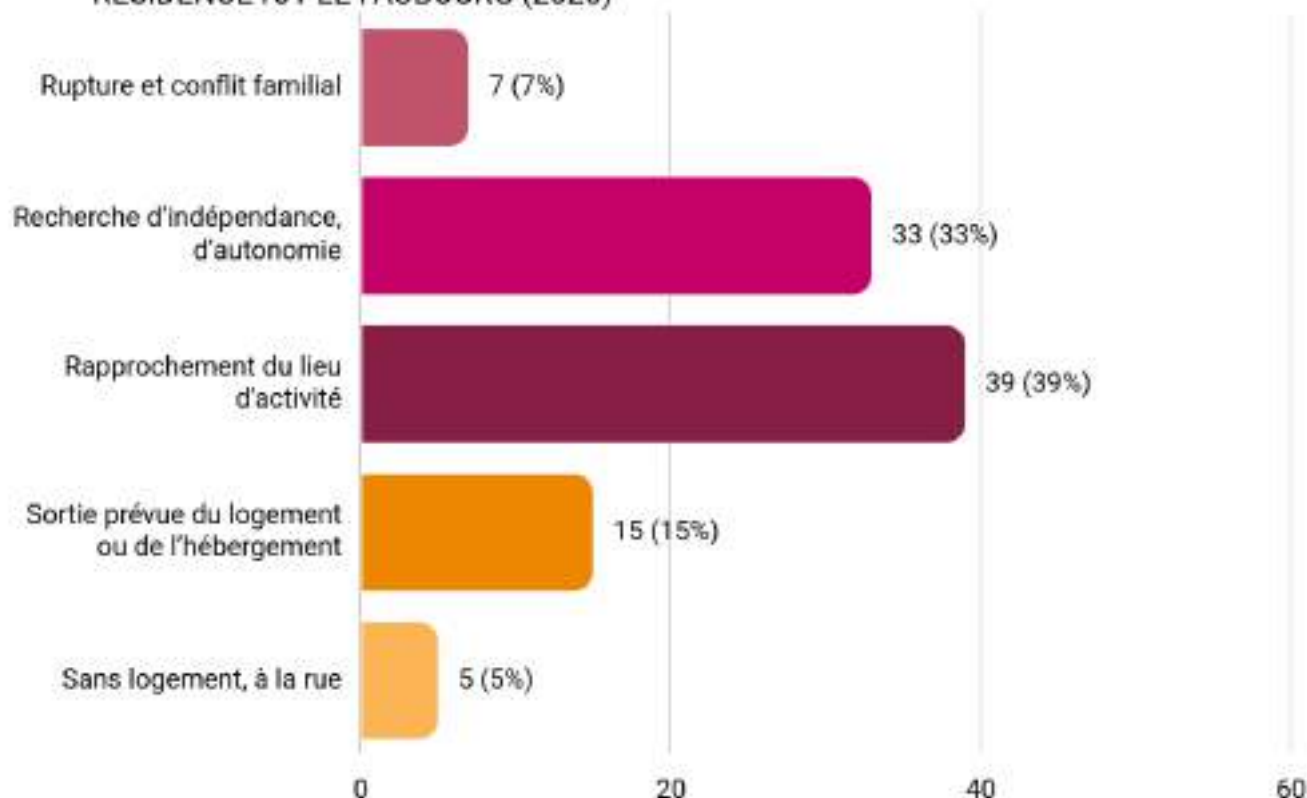
Dernier logement utilisé avant l'entrée

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



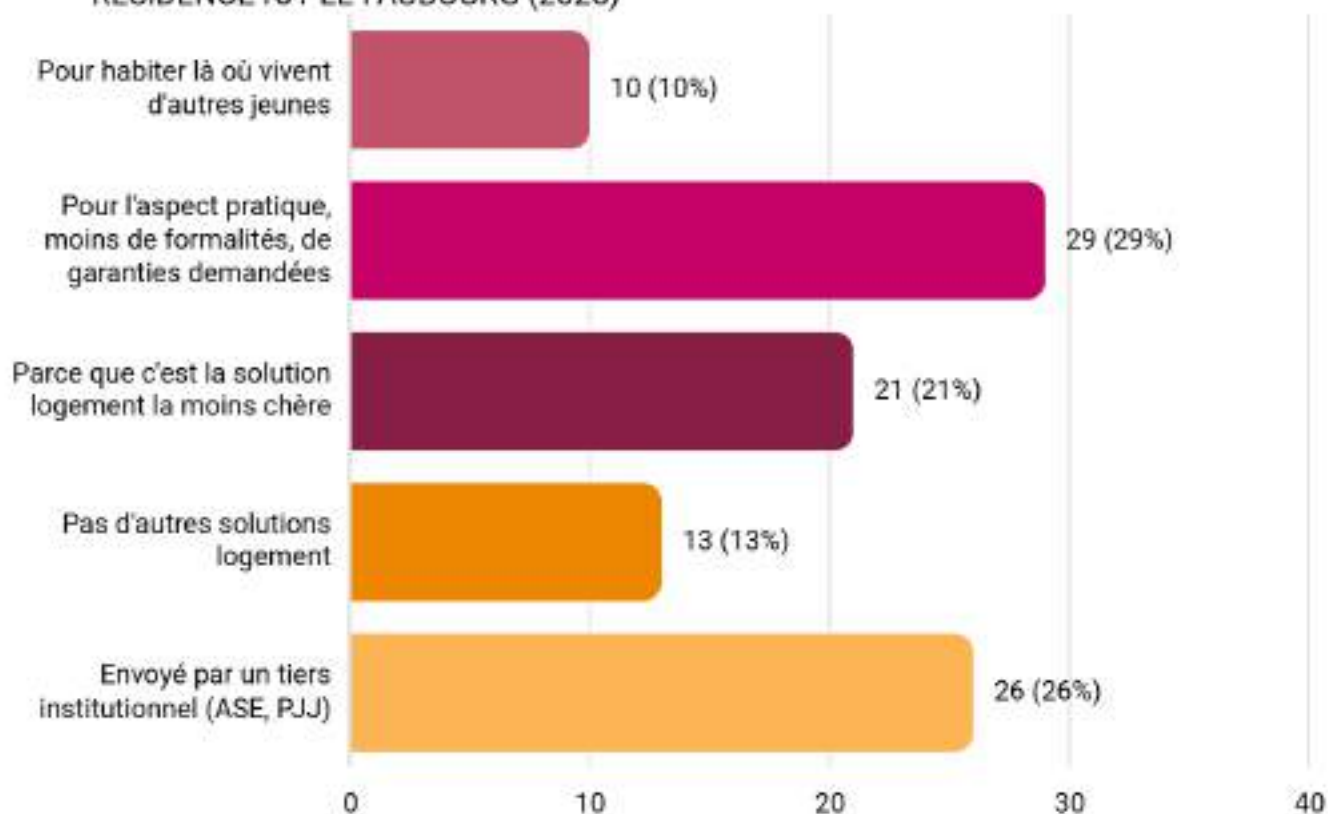
Raisons de recherche de logement

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



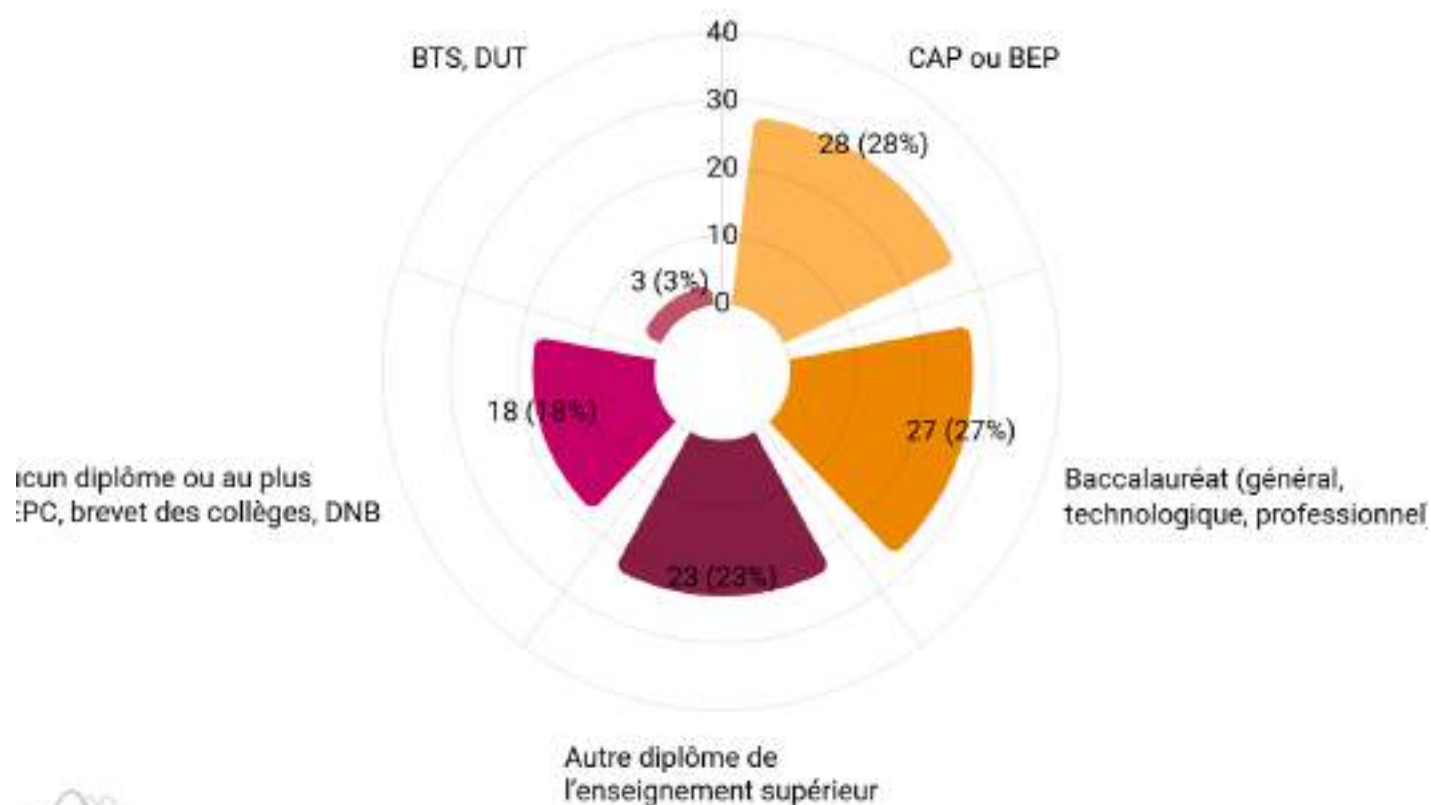
Raisons de choix d'une solution Habitat Jeunes

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



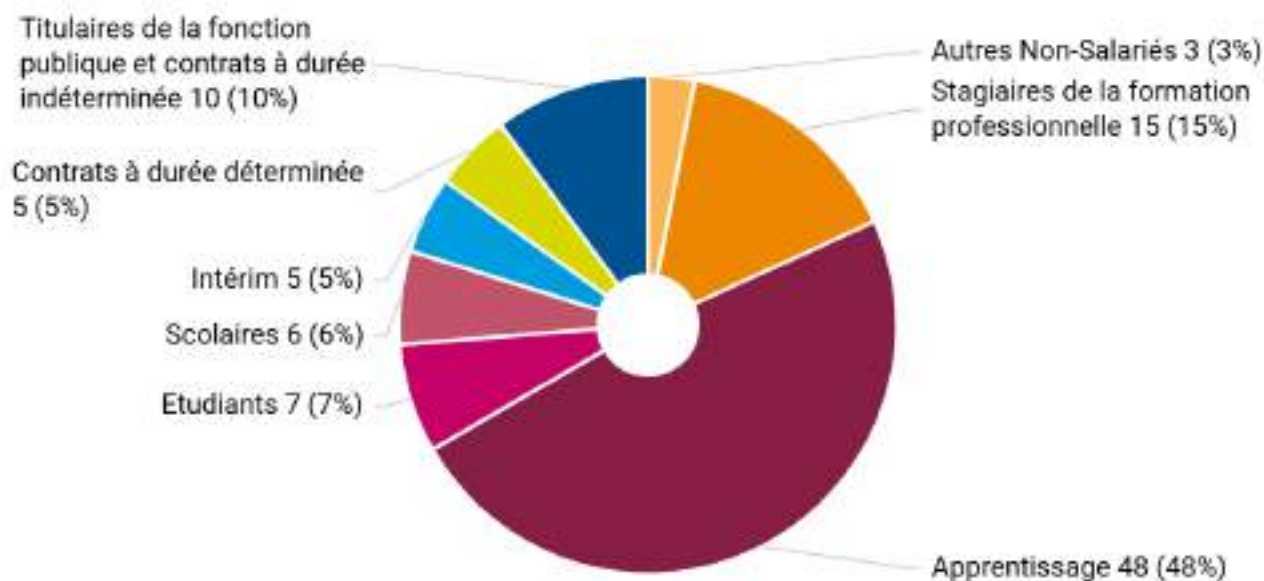
Niveau scolaire

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



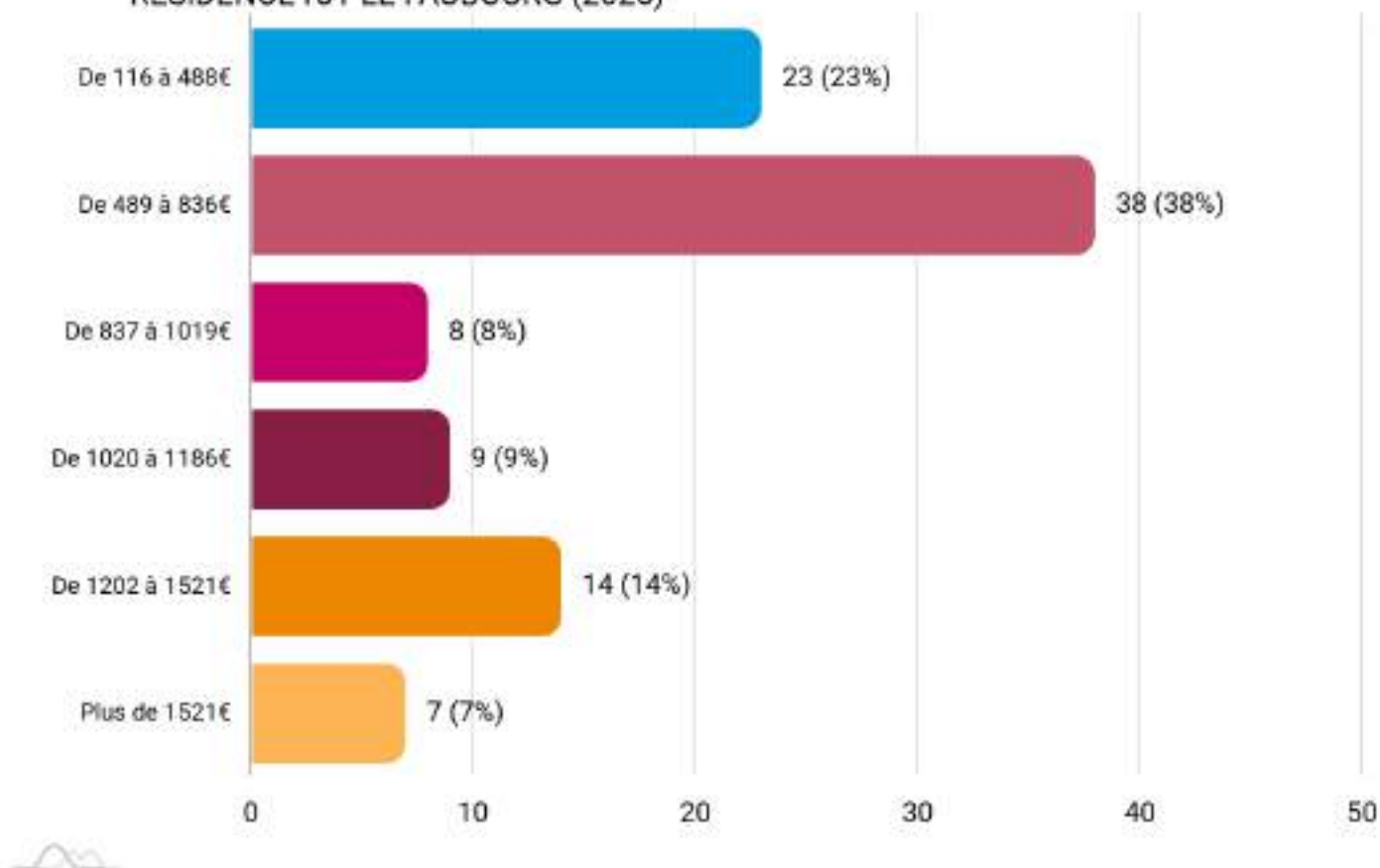
Statut socio-professionnel

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



Montant des ressources mensuelles

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)

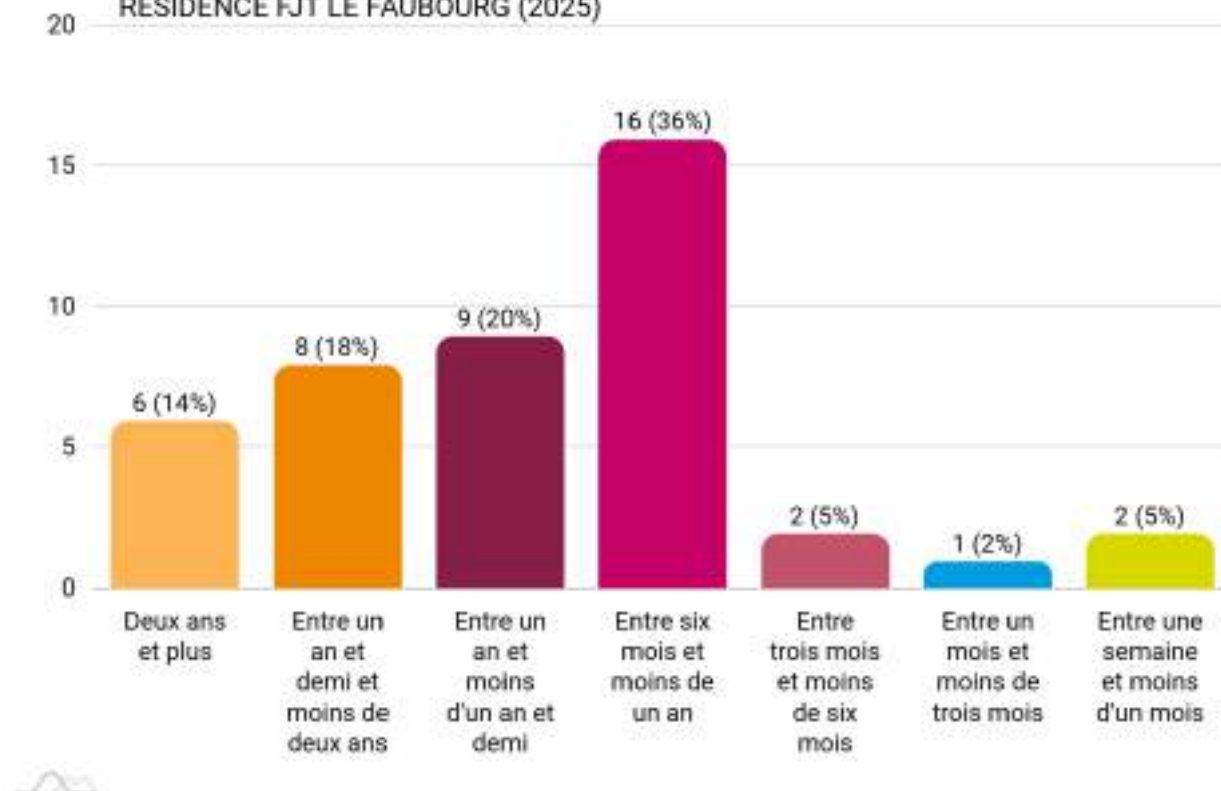


1.2- Observation des jeunes sortis en 2025

44 jeunes ont quitté notre résidence Habitat Jeune en 2025

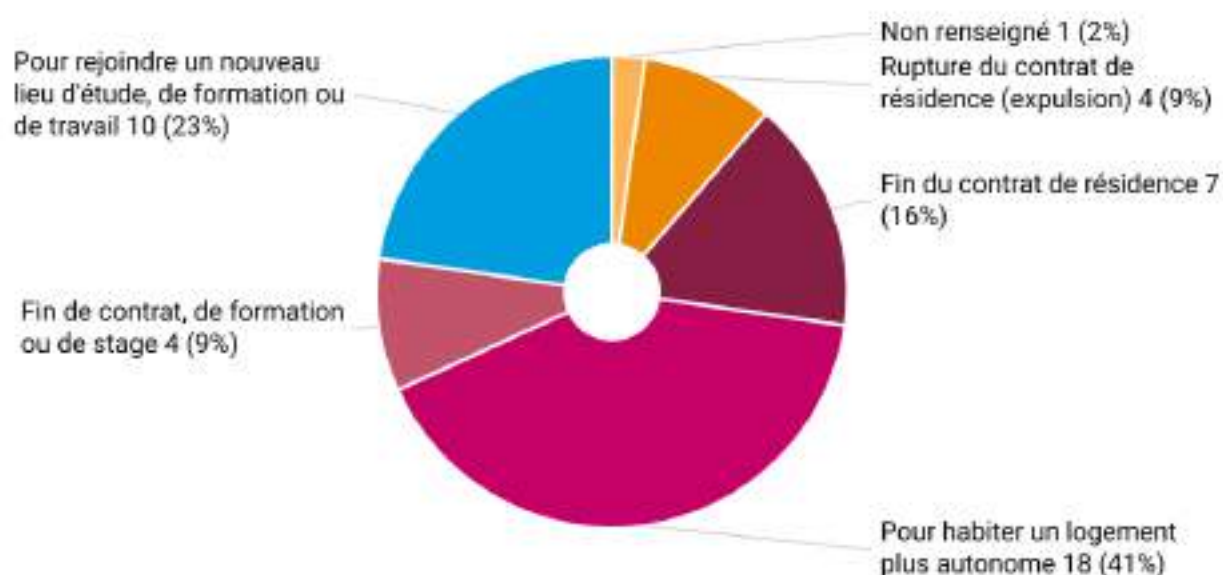
Durée de séjour

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



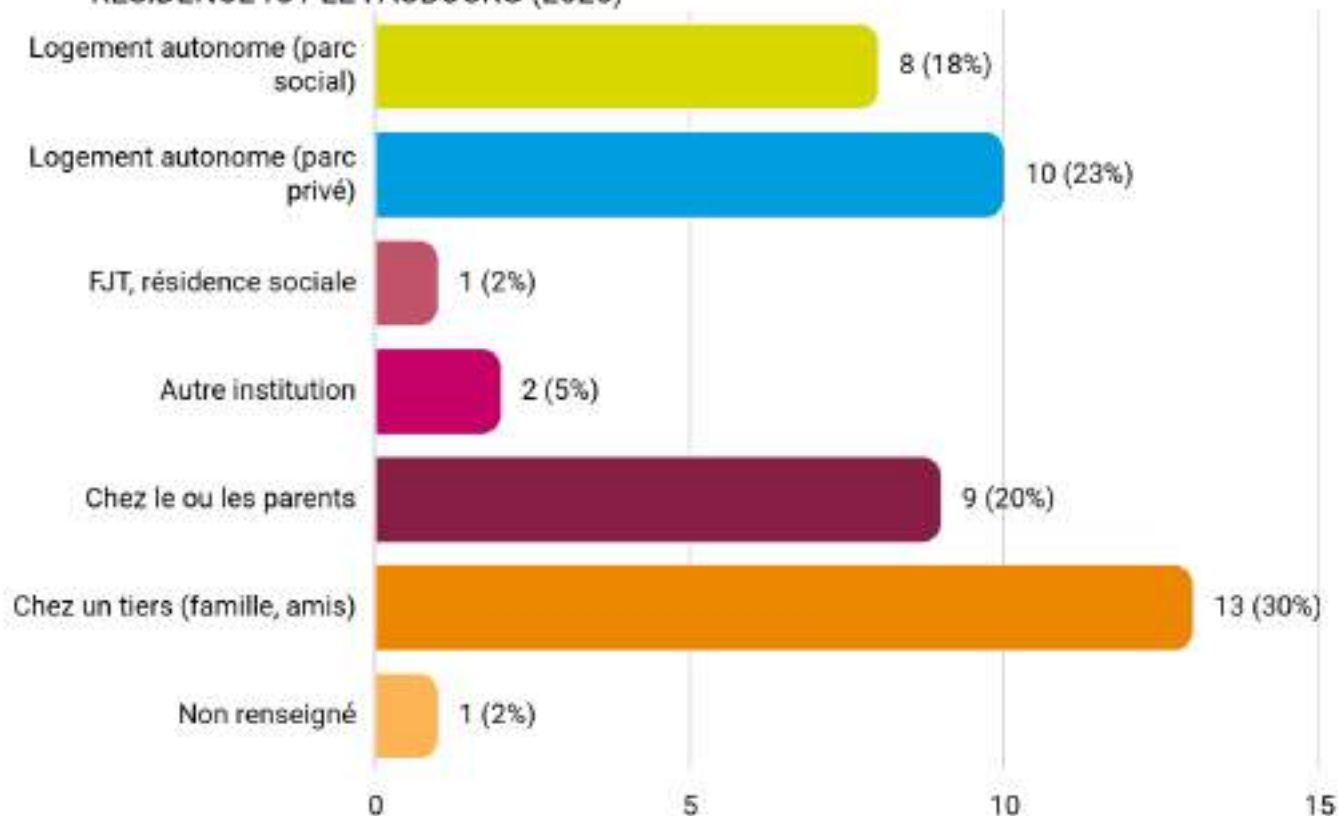
Raisons du départ du logement

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



Situation de logement à la sortie

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2025)



2. L'intervention socio-éducative

« Les actions de l'HAJECC sont portées par les valeurs d'émancipation, de coopération, de solidarité, de justice et de mixité sociale ».

2.1- Une équipe dynamique au service du projet social

L'HAJECC fonctionne avec une équipe restreinte caractérisée par son dynamisme qui accompagne quotidiennement les jeunes dans leur parcours résidentiel, avant, tout au long et après leur séjour.

Sous la supervision des intervenants socio-éducatif, chaque membre de l'équipe participe à la fonction socio-éducative. Tous les salariés jouent un rôle administratif, d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation.

Les interventions en 2025 auprès des jeunes ont été réalisées par l'équipe poly compétente et ont concerné : les demandes d'informations et de réservations, les états des lieux d'entrée et de sortie, les constitution de dossiers administratifs : dossiers APL et Action Logement (loca-pass, garantie visale et aide mobili jeune), les renouvellements de contrat de séjour, les règlements des redevances, les rappels d'impayés, les rappels au règlement de fonctionnement, la mise à jour des dossiers administratifs, les demandes de rendez-vous, etc.

Le rôle d'écoute, la disponibilité et la proximité du personnel permettent aux résidents en manque de repères d'être soutenus dans leur vie quotidienne et leur apportent un sentiment de sécurité.

Notre équipe continue d'accueillir chaque année des personnes volontaires en service civique. Leurs missions ont consisté à favoriser l'épanouissement et l'autonomie des jeunes au sein de la résidence le Faubourg. Tout cela au travers d'actions à visée éducative dans les domaines de la vie quotidienne.

Nous accueillons également tout au long de l'année des stagiaires en partenariat avec le lycée Ozanam et l'IUT de Châlons-en-Champagne ; les diplômes visés par les stagiaires sont : BTS SP3S et BUT Carrières sociales. L'HAJECC a accueilli 4 stagiaires en 2025 représentant 31 semaines de stages.

2.2- L'attribution des logements

L'attribution d'un logement se fait dans le respect des axes et critères définis ci-dessous :

- Projet personnel et professionnel du jeune
- Parcours locatif antécédent
- Capacité du jeune à vivre en collectivité
- Ressources en adéquation avec le projet de séjour
- Équilibre des populations de la résidence (diversités sociales, culturelles et économiques)

Aussi, voici les différentes étapes pour lesquelles nous sécurisons l'accès au logement des jeunes dans nos résidences :

- **Réservation d'un studio**

L'année 2025 a été marquée par une étape clé dans l'évolution de la demande de réservation d'un studio. Dès le mois de janvier 2025, nous avons déployé la demande de logement en ligne. Ce projet, mené avec notre système d'information (SIHAJ) a permis la dématérialisation complète du processus, offrant aux jeunes plus d'autonomie et une meilleure réactivité dans le traitement de leur dossier.

L'équipe administrative a traité en 2025 137 demandes de logement via notre logiciel SIHAJ.

- **Orientation du Service Logement de Châlons-en-Champagne**

Nous travaillons avec deux types d'admission :

- Les jeunes orientés par le service logement
- Les jeunes en demande directe

En 2025, 43 résidents ont intégré nos résidences sociales : 19 jeunes ont été accompagnés et orientés par le service logement et 15 jeunes ont fait des demandes de réservation en ligne. 9 Jeunes ont été directement orientés vers l'intervenante socio-éducative par l'ASE ou la PJJ.

- **Commission d'attribution des logements**

Afin de transmettre une réponse rapide aux demandes de réservation, la commission d'attribution des logements se réunit deux fois par semaine en présence de :

- Un membre du conseil d'administration de l'HAJECC
- Un membre de la direction
- L'équipe éducative et/ ou l'équipe administrative

La décision d'admettre ou de rejeter la demande revient au directeur.

En cas de refus d'attribution d'un logement, le jeune est informé des motifs. Le jeune est ensuite réorienté vers le Service Logement qui proposera un accompagnement afin de l'orienter vers une autre solution de logement.

Si le jeune est orienté par un prescripteur, ce dernier est informé de la réponse de la commission.

2.3- Un accueil de qualité pour sécuriser le début du parcours résidentiel

Chaque jeune est accueilli à son arrivée de façon personnalisée.

Un **contrat de séjour** est conclu avec chaque résident. Il définit, le cas échéant, la nature de l'accompagnement dans le respect du projet social de l'établissement.

Il est remis un **livret d'accueil** auquel sont annexés une charte des droits et libertés de la personne accueillie, le règlement de fonctionnement, explicité et signé, une note de sécurité notifiant les numéros d'astreinte à utiliser en cas d'urgence, ...

Un **état des lieux** est réalisé contradictoirement et un exemplaire est remis au jeune.

Nous proposons à chaque résident un accompagnement social global. Cet accompagnement est en libre adhésion mais vivement conseillé pour les jeunes présentant des problématiques sociales et des besoins spécifiques.

Après avoir évalué les besoins des jeunes, un **Projet Personnalisé d'Accompagnement** est proposé à chaque résident. La mise en place d'un nouveau PPA a été réfléchi par l'équipe socio-éducative et celui-ci sera mis en place dès janvier 2026.

Le service logement de Châlons en Champagne permet de réaliser au préalable à l'admission du jeune, un diagnostic. Celui-ci est important et permet de déterminer si l'admission du jeune sera réalisée par l'équipe administrative ou l'intervenant socio-éducatif.

2.4 – Formations

Congrès national de l'UNHAJ

Lors du dernier congrès national, le président et le directeur ont participé à des ateliers sur les thèmes de :

- Les jeunes comptent ... leurs sous
- Mille Milliards de mille solutions de logement pour les jeunes

Webinaires de la CPAM

Plusieurs webinaires proposés par la CPAM de la Marne ont permis à l'équipe socio-éducative de mettre à jour leurs connaissances :

- **La Complémentaire Santé Solidaire : les nouveautés réglementaires**
- **Mieux nous connaître pour orienter nos publics**

Formation SIHAJ

L'UNHAJ propose tout au long de l'année des webinaires SIHAJ. L'équipe de l'HaJeCC y participe régulièrement en direct ou peut les visionner le webinaire enregistré.

Ces webinaires permettent aux salariés une meilleure connaissance de notre système d'information. En 2025, ils ont été formés sur les factures, les demandes de logement, les écritures comptables, etc.

Suite à l'arrivée de nouveaux salariés dans l'équipe, Marie et Ophélie qui avaient suivi la formation initiale lors de la mise en place de SIHAJ en 2020 ont former les nouveaux salariés.

2.5 - Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet

Une autre facette de notre engagement envers la jeunesse réside dans notre participation au programme des Promeneurs du Net.



En effet, une intervenante socio-éducative a cette mission, incarnant notre volonté de rester connectés aux jeunes au-delà des murs de notre résidence.

En tant que Promeneurs du Net, nous offrons un espace d'échange et d'écoute sur les réseaux sociaux. Cette présence virtuelle renforce notre capacité à accompagner les jeunes là où ils se trouvent, en leur offrant un soutien et des conseils adaptés à leurs besoins.

A travers ce programme nous souhaitons innover dans nos méthodes d'intervention pour rester proche des jeunes et répondre efficacement à leurs préoccupations ou qu'ils soient.



2.6 - Un accompagnement individuel et personnalisé

L'accompagnement individuel se manifeste par diverses actions visant à apporter une offre de service adaptée telle que définie par la CNAF, notamment en matière d'accueil, d'information, d'orientation, d'aide à la mobilité, d'accès au logement autonome, d'aide à l'insertion sociale et professionnelle. Elle est mise en œuvre par un intervenant socio-éducatif. Il est l'interlocuteur privilégié des résidents et a pour mission de les suivre tout au long de leur séjour afin de leur permettre de se situer dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet.

L'accompagnement social

Au regard des statistiques 2025, nous notons une fragilité du public accueilli :

- 76 % ont entre 16 et 23 ans et 14 % ont moins de 18 ans
- 78 % perçoivent un revenu en dessous du seuil de pauvreté
- 73 % ont un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat
- 58 % étaient en logement précaire, en foyer ou sans logement avant leur arrivée à l'HAJECC
- 46 % sont éloignés géographiquement de leur logement antérieur
- 32 % des résidents ont bénéficié d'une prise en charge financière par le département ou d'autres organismes en raison d'un isolement familial et à une précarité financière.

Les caractéristiques du public accueilli montrent chaque année l'importance de l'accompagnement social proposé par notre résidence Habitat Jeune et l'importance d'avoir ce mode d'hébergement sur notre territoire.

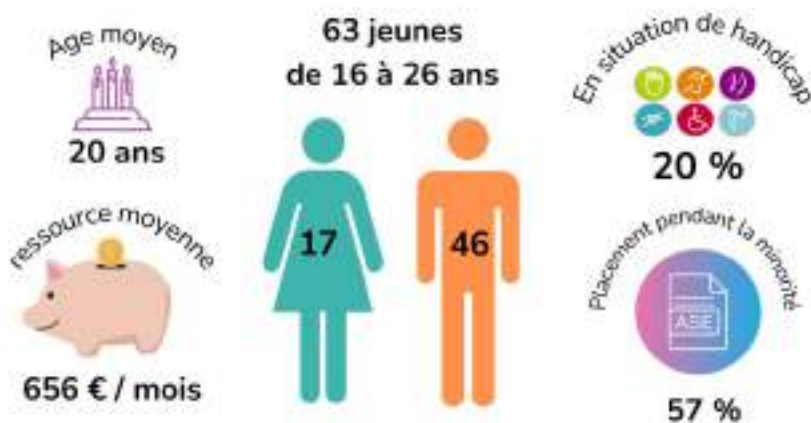
A travers l'aide, le conseil, l'écoute, l'orientation, nous participons quotidiennement à l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de vie. L'accès au logement, la formation professionnelle et l'emploi, la gestion du budget, les règles de santé, la citoyenneté sont des apprentissages de la vie en société qui mènent le jeune à l'autonomie.

63 résidents ont fait l'objet d'un accompagnement social renforcé soit 63 % des jeunes présents dans les résidences en 2025. Nous travaillons en CAL pour que ce pourcentage se stabilise autour des 60% pour conserver une mixité sociale au sein de la résidence et ne pas surcharger le service socio-éducatif et ainsi conserver un accompagnement de qualité.

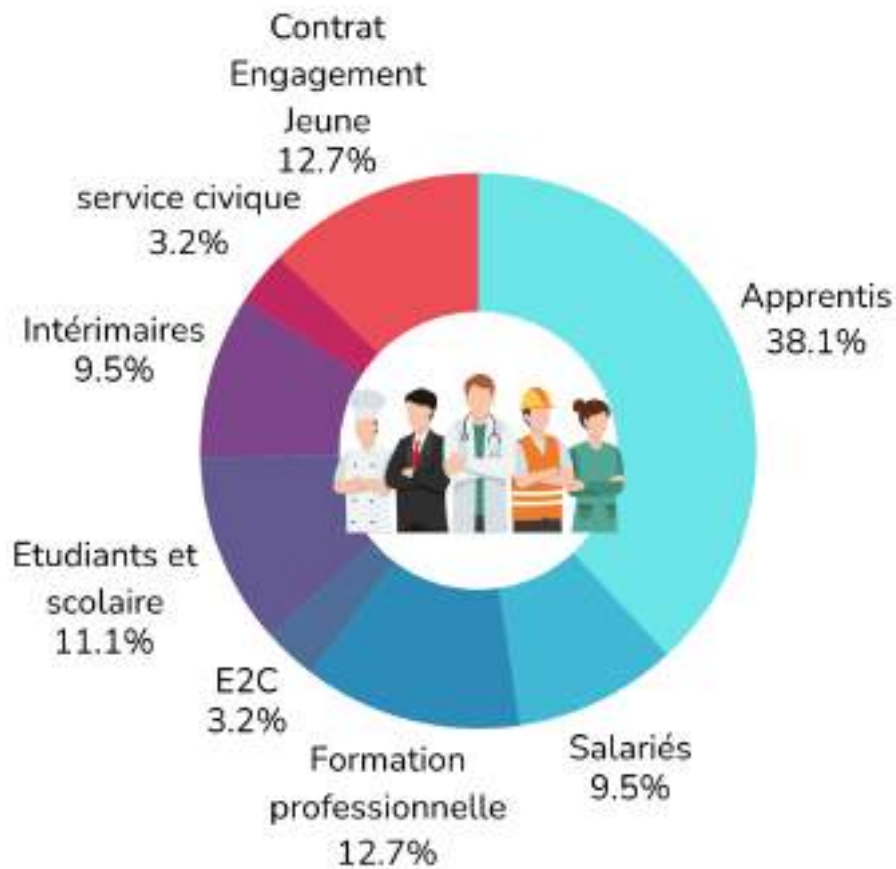


Profil des résidents en accompagnement renforcé

Qui sont les résidents en accompagnement renforcé ?



Statuts socio professionnel des résidents en accompagnement renforcé



9.5 % des jeunes accompagnés sont en contrat de travail : CDI ou CDD. Ils sont pour certains en CDD et nécessitent encore un accompagnement vers l'insertion professionnelle que nous menons avec nos partenaires comme France Travail ou la Mission Locale. Les jeunes en CDI sont souvent sur le point d'accéder au logement autonome mais demande encore de l'accompagnement vers l'autonomie.

9.5 % des jeunes accompagnés ont des contrats intérimaires. Ils cumulent souvent des périodes d'activité et d'inactivité, ce qui demande un suivi quant au renouvellement de leurs contrats de séjours qui sont de courte durée. Leurs APL fluctuent souvent et la gestion du budget est souvent instable lorsqu'ils n'arrivent pas à épargner.

38,1 % des jeunes sont en contrat d'apprentissage. Ces jeunes ont pour la plupart un niveau CAP/BEP ou Bac Professionnel. Ils sont soutenus par la CAF avec un montant d'APL important et par les aides d'action logement comme l'aide mobili jeune.

12,7 % des résidents accompagnés ont signé un Contrat Engagement Jeune. Ce contrat signé avec la Mission Locale concerne des jeunes qui présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable qui sont souvent cumulés à d'autres difficultés d'insertion ou de santé. Ils nécessitent un accompagnement individuel et intensif. Les jeunes en CEJ qui intègrent un logement à l'HAJECC sont automatiquement accompagnés par nos services et nécessitent un suivi régulier et un partenariat multiple.

12.7 % des résidents accompagnés sont en formation (GRETA, PRIMA Formation, LADAPT,...) Ils perçoivent souvent une faible rémunération de formation d'environ 500 €.

3.2 % des jeunes sont à l'Ecole de la Deuxième Chance et bénéficient d'un accompagnement professionnel ainsi qu'une remise à niveau. Ce dispositif leur permet de reprendre confiance en eux et d'être orienté vers un emploi ou une formation qualifiante. Ce sont des jeunes qui perçoivent une faible rémunération et demande un accompagnement soutenu vers l'autonomie.

11.1 % des résidents accompagnés sont scolarisés ou étudiants (niveau lycée : CAP, BEP ou Baccalauréat) Les jeunes scolaires bénéficient pour la majorité d'une prise en charge par l'ASE en CJM. Les étudiants sont parfois boursiers ou cumulent avec un emploi étudiant.

Domaines et modes d'interventions sociales

Lorsqu'un résident bénéficie d'un suivi social renforcé, l'intervenant socio-éducatif l'accompagne durant son parcours résidentiel dans divers domaines afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Voici un aperçu détaillé des différents domaines d'intervention :

- **Démarches administratives :**

Nous guidons les jeunes dans leurs démarches administratives telles que la gestion de leurs documents, les démarches liées à leur assurance maladie, à l'emploi, aux aides au logement afin de les aider à acquérir une certaine autonomie dans ces procédures.

Dans ce cadre l'intervenant socio-éducatif organise des permanences et des ateliers thématiques. Nous les aidons également à identifier les organismes administratifs.

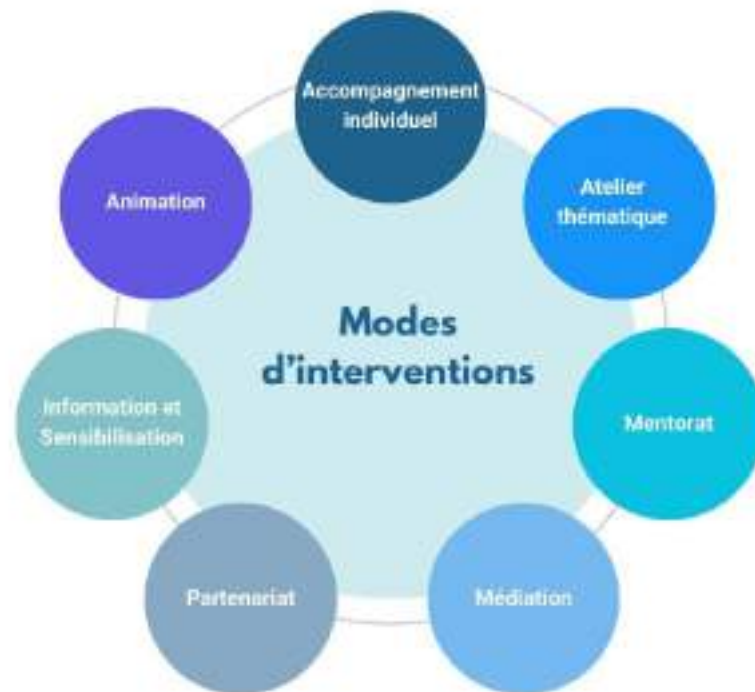
- **Insertion professionnelle :**

Nous accompagnons les jeunes dans leur parcours professionnel en leur fournissant un soutien personnalisé dans leur recherche ou dans le maintien de leur emploi, leur stage ou leur formation. Nous leur proposons un accompagnement sur la mise à jour de CV et lettre de motivation, ainsi que la préparation aux entretiens d'embauche. Nous les encourageant dans leur parcours d'insertion. Nous souhaitons favoriser leur réussite en leur apportant un soutien adapté et éviter des décrochages de formations ou des démissions d'emploi.



- **Santé physique et mentale** : Nous veillons au bien-être physique et mental des résidents en les informant sur l'importance d'une bonne alimentation, d'une activité physique régulière, en leur encourageant à adopter de bonnes habitudes de sommeil. Nous veillons qu'ils aient un suivi médical régulier en les orientant, selon leur besoin, vers les professionnels de santé (médecin traitant ou alternative, CMP, service d'addictologie, etc.)
- **Aide à la gestion du budget** : Nous proposons des conseils et des outils pratiques pour aider les jeunes à gérer leur budget de manière responsable, à faire face aux dépenses courantes et éviter des situations de surendettement. Nous mettons en place des échéanciers de paiement des redevances lorsque les résidents ont des difficultés et qu'ils sont en attente de ressources ou des droits APL. Pour les situations les plus complexes nous réalisons des demandes d'aide financières et alimentaires.
- **Logement et vie quotidienne** : Nous accompagnons les jeunes dans la bonne hygiène de leur logement en leur apportant les conseils nécessaires. Afin qu'ils développent leur autonomie nous les apportons des conseils techniques sur le logement : utiliser le compteur électrique, changer une ampoule, ... Enfin nous les aidons à comprendre les droits et devoirs du locataire.
- **Vie sociale et culturelle** : Nous favorisons l'épanouissement social des jeunes en organisant des animations collectives et des activités culturelles afin de créer un environnement convivial et propice aux échanges. Nous mettons à disposition des lieux d'échange et de rencontre aménagés au sein de la résidence : Espace Agora, Papothèque, cuisines collectives et espace jardin.
- **Inclusion numérique** : Nous mettons à disposition un espace numérique ainsi qu'un accès wifi gratuit à la résidence ce qui favorise l'inclusion numérique. Afin de développer leurs compétences informatiques nous les accompagnons sur leurs propres outils numériques afin qu'ils soient autonomes.
- **Respect du règlement de fonctionnement** : Nous sensibilisons les jeunes sur l'importance du respect de vie en collectivité et du règlement de fonctionnement de la résidence. Lorsqu'un jeune ne respecte pas le règlement mis en place, nous suivons notre procédure interne afin que règne calme et sérénité à la résidence pour le bien être des résidents. Dans ce cadre certains jeunes sont convoqués avec la Direction de l'association afin d'être recadré.
- **Accès aux droits et à la citoyenneté** : Nous informons les jeunes sur leurs droits en tant que citoyens et les encourageons à s'impliquer dans la vie citoyenne. Nous les accompagnons dans leurs démarches pour accéder aux dispositifs d'aide sociale et aux services publics.

En résumé, nos missions consistent à accompagner les jeunes résidents de la résidence dans les aspects de leur vie quotidienne, en veillant à ce qu'ils puissent développer leur autonomie, leur bien-être et leur intégration dans la société. Pour réaliser ces missions, différents modes d'intervention sont mis en place afin d'adapter l'accompagnement aux besoins de chaque jeune :



En combinant ces modes d'intervention, l'objectif est de fournir un accompagnement global et personnalisé aux résidents, en tenant compte de leurs besoins individuels.

2.7 - Un accompagnement social en partenariat

Le partenariat avec les acteurs du territoire est d'une importance cruciale dans l'accompagnement des jeunes résidents. En collaborant avec les organismes tels que les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, la Mission Locale, les services sociaux et de prévention spécialisés, les associations caritatives, les centres de formations, les professionnels de la santé, nous enrichissons notre palette de ressources et d'expertises pour mieux répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Travailler en réseau nous permet de renforcer l'accompagnement en garantissant une meilleure coordination des actions et apporter des réponses efficaces.

48 résidents, soit 76 % des résidents accompagnés par le service socio-éducatif ont été accompagnés en réseau avec au moins un partenaire en 2025.

Ce travail en partenariat peut être ponctuel ou se poursuit sur tout le parcours résidentiel du jeune. L'accompagnement des résidents par les partenaires peut être antérieur à l'arrivée du jeune ou à la suite d'une orientation pendant leur séjour. En effet, afin d'accompagner les résidents en difficulté il est important de poser un constat qui nécessite une orientation des jeunes vers d'autres partenaires. Nous ne pouvons-nous substituer à d'autres professionnels spécialisés dans certains domaines : psychologues, addictologues, éducateurs, conseillers en insertion professionnelle, etc.

La Mission Locale

Dans le cadre d'une convention partenariale, les intervenants socio-éducatifs de l'HAJECC et du service LOJ'Toit Jeunes rencontrent une référente de la Mission Locale une fois par mois. Cette rencontre permet d'échanger sur les situations et l'accompagnement des jeunes accueillis à l'HAJECC et suivis par la mission locale.

De plus, ce partenariat nous permet d'accueillir des jeunes en Contrat Engagement Jeune avec un accompagnement renforcé obligatoire.

Nous développons chaque année le partenariat avec la Mission Locale qui est un de nos plus importants partenaires puisque nous partageons des missions et des valeurs communes.

Les services Départementaux de la Marne

Nous travaillons en étroite collaboration avec les services départementaux de la Marne :

Aide Sociale à l'Enfance

L'HAJECC continue d'accueillir des jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance de la Marne. Ces jeunes sont soit en Contrat Jeune Majeur (CJM), soit Mineurs Non Accompagnés (MNA). Ils bénéficient d'une prise en charge financière et d'un accompagnement spécifique en partenariat avec l'ASE et un éducateur référent. Pour les jeunes, l'HAJECC est une passerelle entre un foyer, l'hôtel ou le domicile parental et l'accès à un logement autonome.

L'admission se fait après une rencontre tripartite organisée avec l'éducateur, le jeune et le travailleur social de l'HAJECC.

En 2025, 24 résidents ont bénéficié de cette prise en charge soit 14 jeunes MNA et 17 en CJM. (7 jeunes MNA ont pu bénéficier d'une prise en charge dans le cadre d'un CJM à leur majorité)

Il faut noter qu'un résident en CJM ou un MNA qui arrive au terme de sa prise en charge peut demander un renouvellement de son contrat de séjour à l'HAJECC. Cette demande est évaluée par la commission d'admission. Ces résidents requièrent souvent, ensuite, un accompagnement soutenu dans certains domaines de la vie quotidienne puisqu'ils ne sont plus accompagnés par l'éducateur référent de l'ASE.

Le Fond d'Aide aux Jeunes

Le Fond d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant un secours temporaire sous la forme d'aide financière ou de prestation d'accompagnement social. En matière d'accès au logement, le FAJ est une aide ponctuelle et permet l'accès ou le maintien dans un logement. Il peut financer une redevance mensuelle, les frais annexes liés à l'entrée du résident ou le dépôt de garantie.

Ce dispositif a concerné 7 jeunes en 2025. La prise en charge financière par le département a été de 301 jours sur les 1817 jours de présence de ces 7 résidents. Ces résidents nécessitent un accompagnement individualisé soutenu.

La Caisse d'Allocations Familiales

L'HAJECC bénéficie d'une convention signée avec la CAF permettant aux résidents de percevoir l'APL (Allocation Personnalisée au Logement). Ce partenariat est essentiel pour garantir l'accessibilité financière du logement aux jeunes accueillis.

Depuis 2024, suite à une convention signée, les demandes d'APL sont saisies directement par nos soins via l'interface IDEAL, intégrée à notre logiciel SIHAJ. Cette automatisation des procédures permet de sécuriser et fluidifier les transmissions d'informations et réduire les délais de traitement.

Nous continuons d'offrir un accompagnement individuel auprès des jeunes pour garantir l'ouverture effective de leurs droits.

En 2025, 67 jeunes ont bénéficié de l'APL soit 67 % des jeunes logés.

Certains jeunes ne peuvent pas ou ne veulent pas prétendre à l'APL : les jeunes dont leurs ressources sont supérieures au plafond, les jeunes dont les parents perçoivent des prestations familiales et ne souhaitent pas perdre la part de leur enfant logé à l'HAJECC, et les jeunes pris en charge par l'ASE ou la PJJ.

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Nos missions d'hébergement visent à accueillir un public précaire, parfois en manque d'autonomie qui cumule un certain nombre de difficultés sociales (économique, familiale, de santé ou d'insertion) ne permettant pas d'accéder directement au logement autonome et nécessitant encore un accompagnement social pour mener à son terme leur projet personnel. Ce public que nous accueillons peut nous être orienté par le SIAO.

Le contingent préfectoral, qui est le nombre de place que l'état peut préempter afin d'orienter le public en difficulté relevant du SIAO vers les résidences sociales, est fixé à 30 %.

En 2025, nous avons pleinement atteint nos objectifs de mixité sociale en consolidant notre partenariat avec le SIAO : le contingent est respecté avec 18 jeunes logés au 31/12/2025, illustrant un flux d'accueil soutenu qui a bénéficié à 37 jeunes au total sur l'ensemble de l'année 2025.

UNHAJ - Fond coup de pouce

Le fond coup de pouce proposé par notre Union Nationale a pour objectif de renforcer l'accueil des jeunes en situation de vulnérabilité dans les structures Habitat Jeunes et ainsi sécuriser leur parcours.

Le fond coup de pouce propose une subvention qui finance le reste à charge du logement.

Il s'adresse aux jeunes cumulant deux critères de vulnérabilité : Economique, sociale et professionnel.

En 2025, 2 jeunes ont bénéficié d'un fond coup de pouce pour des durées de 3 mois.

Ce fond est actuellement suspendu depuis mai 2025 faute de financement.

Action Logement

Action logement est un acteur unique au service d'un lien Emploi- Logement. Il permet notamment de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi, par des services et des aides financières dont voici celles possibles pour les jeunes de l'HAJECC :

Garantie Visale

La garantie Visale est une garantie de loyer gratuite proposée au locataire par Action Logement. Elle prend en charge le paiement en cas de défaillance du locataire.

Pour chaque jeune logé à l'HAJECC (hors prise en charge), nous demandons dans le dossier de réservation une garantie Visale.

63 jeunes étaient couverts par une garantie Visale durant l'année 2025.

L'Avance Loca-Pass

L'avance Loca-Pass est un prêt à taux zéro pour financer le dépôt de garantie pour les jeunes de moins de 30 ans. En 2025, trois jeunes ont fait appel à cette avance. Les jeunes en difficultés ont bénéficié d'aide financière à 100 % du dépôt de garantie avec d'autres partenaires.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse

La Protection Judiciaire de la Jeunesse a pour cœur de mission l'action éducative dans le cadre pénal. Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer le mineur en conflit avec la loi, dans un objectif de lutte efficace contre la récidive.

En 2025, nous avons poursuivi notre partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse en accueillant 1 jeune. Ce partenariat permet de conventionner un logement pour l'accueil de jeunes de

18 à 21 ans avec un projet professionnel engagé. Un suivi social est assuré par les services de la PJJ en partenariat avec l'intervenant socio-éducatif de l'HAJECC.

Ces jeunes ont une mesure de placement pour travailler l'autonomie et sortent souvent d'un centre éducatif fermé ou du domicile familial.

Unis-cité

Unis-cité est une association ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent réaliser un service civique avec un engagement autour de missions d'intérêt général et en équipe.

Avec Unis-cité nous avons choisi de travailler en partenariat afin que les jeunes en service civique viennent animer autour de deux thématiques : L'environnement et la Santé mentale.

Plusieurs animations ont été menés en 2025 détaillées dans la partie 3 de ce rapport d'activité.

Nous pouvons également répondre aux besoins des volontaire en Service Civique en leur proposant un accompagnement vers le logement.

Le Caisse Primaire d'Assurance Maladie

En lien avec notre partenariat avec le SIAO, l'année 2025 a été marquée par la signature d'une convention avec la CPAM. Cette collaboration nous ouvre l'accès à une plateforme « espace partenaire » : un outil stratégique qui facilite l'accompagnement des résidents dans leurs démarches de santé et d'actualisation de leurs droits.

Nous participons également à des réunions COPIL afin d'échanger sur les difficultés rencontrées par les différentes structures.

En 2025, nous avons été invités à participer à plusieurs webinaires ce qui permet de former les équipes.

L'ACCP

L'association des Cités en Champagne de Prévention s'adresse aux jeunes de 13 à 25 ans et assure une mission de présence sociale de rue dans les quartiers. Elle mène des actions socio-éducatives afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Nous travaillons en partenariat avec l'ACCP afin d'accompagner les jeunes, d'éviter les ruptures et parfois de renouer le dialogue avec des jeunes en souffrance.

L'ACCP oriente également des jeunes vers le service LOJ'Toît de l'association afin de leur fournir un accompagnement en matière de logement.

L'Ecole de la Deuxième chance

L'E2C est un parcours de formation de l'accompagnement individualisé pour les jeunes éloignés de l'emploi souhaitant accéder à un emploi ou une formation. Nous accueillons chaque année des jeunes en formation à l'E2C et cela implique un partenariat afin de les accompagner au mieux vers leur projet. Des réunions sont organisées avec une référente afin d'échanger sur les jeunes, leur projet et l'évolution de leur situation. Ces échanges sont bénéfiques dans l'accompagnement des résidents concernés

Le CCAS

L'HAJECC continue de consolider son partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Châlons-en-Champagne.

Nous collaborons avec les services d'Hébergement du **CHRS Oxygène**. Leurs équipes nous orientent des publics pour être logés dans notre résidence Habitat Jeune, leur permettant ainsi l'accès à un logement et à un accompagnement. Ces orientations se font en collaboration avec le SIAO. Parfois il nous arrive également d'orienter des jeunes pour qui la solution Habitat Jeunes n'était pas, ou n'est plus adaptée.

Notre collaboration avec le **Service d'Accompagnement** du CCAS nous permet de mutualiser nos compétences pour offrir aux jeunes un suivi renforcé global et adapté à leur parcours. Ce double accompagnement est parfois nécessaire pour que les jeunes puissent avoir un accompagnement au-delà de leur séjour à l'HaJeCC. Nous orientons au CCAS les jeunes qui ont besoin d'un suivi dans le cadre d'un dossier de surendettement.

Réseau Châlonnais Santé/Précarité : ces réunions, qui réunissent de nombreux partenaires locaux, permettent d'échanger sur les pratiques de chacun et les situations inquiétantes décelées sur le territoire afin de tenter de proposer des solutions pluri-institutionnelles. L'HAJECC est présente à chaque réunion, évoque des situations inquiétantes et peut proposer des solutions en matière de logement.

Notre partenariat avec **L'Epicerie Sociale et Solidaire** permet l'accès aux résidents qui éprouvent des difficultés alimentaire l'accès à cette structure d'aide alimentaire.

Nous travaillons également par période avec le **service mandataire judiciaire** du CCAS puisqu'on nous accueillons parfois des jeunes sous mesure de protection juridique (curatelle) .

UDAF de la Marne

Dans le cadre du développement du réseau nous avons rencontré en 2024 l'UDAF de la Marne et notamment trois services :

- Médiation familiale : ce service peut être une ressource précieuse pour accompagner les jeunes en rupture familiale, faciliter la reprise du dialogue et apaiser les conflits dans un cadre neutre et bienveillant
- Accès personnalisé à la santé : Ce service propose un accompagnement moral et physique et vise à renforcer l'accès aux soins. L'objectif du partenariat est de pouvoir orienter vers ce service les jeunes en rupture de soin pour qui l'accompagnement social à l'HAJECC ne suffit pas.
- Service mandataire judiciaire : Ce service intervient pour accompagner les jeunes majeurs sous mesure de protection judiciaire comme la tutelle ou la curatelle. Nous avons accompagné conjointement parfois des jeunes sous curatelle.

Emmaüs Connect

Dans le cadre de notre engagement pour favoriser l'autonomie des jeunes et lutter contre la fracture numérique, l'HAJECC a signé deux conventions en 2024 avec Emmaüs Connect. Cette association issue du mouvement Emmaüs, œuvre depuis 2013 pour l'inclusion numérique des publics en situation de précarité, en leur donnant accès à du matériel, à une connexion internet et à un accompagnement adapté pour maîtriser les usages numériques essentiels.

Grâce à ce partenariat nous sommes devenus un relais numérique : un point de distribution de solutions numérique solidaire. Deux professionnelles ont été formées pour assurer la vente et l'accompagnement à l'utilisation des cartes SIM solidaire et des ordinateurs portables reconditionnés à tarifs accessibles.

Cette initiative permet aux jeunes de l'HAJECC et du service logement de disposer des outils indispensables pour faire leur démarche administrative, chercher un emploi, un stage, accéder à leurs droits, ...

Ce partenariat est pleinement intégré dans notre mission éducative et sociale et vient renforcer l'accompagnement global proposé aux résidents.

CROUS et la maison de l'étudiant de Châlons-en-Champagne

Nous travaillons avec le CROUS depuis l'ouverture de la résidence Le Faubourg, puisque nous partageons les mêmes locaux.

Nous accueillons également les jeunes résidents du CROUS souhaitant participer à nos animations. Nous orientons les étudiants logés par notre association vers le service social du CROUS lorsque cela est nécessaire.

Resto du cœur

Pour répondre à la précarité de notre public, nous continuons à travailler en partenariat avec les Restos du Cœur.

Ce partenariat consiste, dans un premier temps, à repérer les potentiels bénéficiaires et à faciliter leur inscription. Dans un second temps, il permet aux jeunes en activité de faciliter l'accès aux aides alimentaires. Pour les jeunes qui sont en activité durant les heures de distribution, un membre de l'équipe va chaque semaine récupérer les colis des bénéficiaires. Ces colis sont ensuite distribués en interne à la résidence Le Faubourg.

En 2025, 14 jeunes ont bénéficié de ce partenariat.

Le lions Club

Depuis plusieurs années, l'HAJECC bénéficie du soutien fidèle du Lions Club, qui se mobilise chaque fin d'année en faveur des jeunes les plus isolés et en difficulté financière. En 2025 encore, cette collaboration s'est traduite par la remise de chèques cadeaux, distribués à l'approche des fêtes de Noël à des résidents identifiés par l'équipe socio-éducative. Ce geste solidaire, au-delà de son aide matérielle, est symbolique : il permet aux jeunes de se sentir soutenus et considérés en cette période sensible synonyme de solitude. Elle compte les actions faites par l'HAJECC pour renforcer l'inclusion et l'estime de soi des jeunes.

L'année 2025 a été également marquée par le partenariat avec les quatre Lions Clubs Locaux autour d'un enjeu crucial : la précarité alimentaire des jeunes. La signature d'une convention a scellé cette collaboration, qui s'est concrétisée par la mise en place d'une nouvelle food-box au sein de la résidence et l'octroi d'un don financier destiné à l'achat de denrées. Ce soutien permet de renforcer notre politique d'aide alimentaire et d'offrir une sécurité de subsistance essentielle à nos résidents.

Le rotary club

Après plusieurs années de collaboration ponctuelle, notre partenariat avec le Rotary Club a pris une dimension particulière en 2025. Les membres ont souhaité marquer les fêtes de Noël en offrant à nos résidents un repas solidaire au restaurant ce moment placé sous le signe de la convivialité et du partage, a offert aux jeunes un moment festif durant cette période où ils se retrouvent pour certains seuls. Cette Animation marquante est détaillée dans la partie concernant les interventions sociales et les animations.

2.8 Le Conseil de Vie Sociale

Le CVS, appelé aussi Conseil des Résidents, est une instance de concertation, d'échange et de proposition. Il favorise la participation des jeunes à la vie des résidences. C'est également un lieu de reconnaissance puisqu'il permet de prendre en compte les avis et propositions des résidents.

Il permet à la fois de faire participer les résidents à la vie quotidienne et collective, de relayer leurs besoins, d'être à l'écoute de leurs idées d'animations et de leur faire connaître l'actualité et les services de l'HAJECC.

En 2025, cet espace de discussion entre les résidents et le personnel a été organisé 4 fois et a réuni entre 10 et 17 résidents. Depuis cette année.



Un représentant des résidents ainsi qu'un suppléant ont été élus. Leurs rôles sont de permettre aux résidents de s'exprimer plus facilement sur leurs besoins et leurs ressentis, et de rassembler l'ensemble des informations obtenues par les résidents. Avec leurs accords, leurs photos, noms, prénoms et studios sont affichés sur le panneau d'affichage de la résidence se trouvant au rez-de-chaussée. Cela permet aux autres résidents de mieux les identifier.

De plus, ils sont les vecteurs de la communication entre les résidents et la direction de l'HAJECC, et sont les principaux relais pour proposer des animations, des aménagements ou encore des améliorations au sein des résidences.

Les CVS sont préparés conjointement par Ophélie CLAUSE, Interventante socio-éducative et par le représentant des résidents.

Projets du CVS 2025



L'actualisation du
protocole d'accueil des
résidents



L'accueil des animaux de
compagnie

3. Les interventions collectives et animations

Fidèle à ses valeurs, l'association Habitat Jeune Châlons-en-Champagne continue en 2025 à réaffirmer sa mission d'utilité social en veillant à ce que l'accueil des résidents dépasse largement le cadre du simple hébergement pour s'inscrire dans un véritable parcours d'accompagnement global et citoyen.

Au cœur de cette démarche, nous avons mis en place un éventail d'interventions collectives et d'activités animées, complémentaires à l'accompagnement individuel que nous proposons. Nous avons proposé un programme en adéquation avec notre contrat de projet et qui répond aux besoins diversifiés de notre public et garantit une approche globale et personnalisée pour chaque résident.

Notre objectif est de créer un environnement dynamique où chaque jeune peut s'épanouir.

Les interventions proposées offrent aux résidents l'opportunité de développer leurs compétences en autonomie, elles encouragent l'expression individuelle et contribuent à briser la solitude des résidents. Elles sont mises en place avec un réseau de partenaires locaux.



Loisirs et convivialité

Nos objectifs

Rompre l'isolement

Mixité sociale

Création de lien social



Le Vivre ensemble

Résidence dynamique et
accueillante

Animations réalisées

fêtes collectives

Fête des voisins, soirée de Noël, pot
d'accueil de la rentrée

Sorties extérieures

Cinéma, bowling, laser game,
fastfood, concerts,...

Soirée jeux, cinéma,...

Atelier couture, jeux de société,
jeux vidéo, Halloween, ...

ZOOM

Le **Rotary club** de Châlons a souhaité proposer aux résidents un **repas de Noël solidaire** au restaurant. Pour l'événement, 20 résidents ont partagé ce repas au Vulcano où le restaurant leur a été privatisé ... apéritif, toast de foie gras, suprême de volaille, ... le menu était festif et adapté à chacun. Un magicien a offert des tours de magie aux jeunes et un boulanger chalonnais a offert un bon pour un repas gratuit à chacun. Ce moment fut très apprécié par les résidents.



Prévention Santé

Nos objectifs

Eduquer à la santé

Libérer la parole

Prévenir les risques



Bien-être global

S'informer pour mieux se protéger

Animations réalisées

Semaines thématiques

Addiction, sommeil

Apéro Santé Mentale

Fresque de l'alimentation

ZOOM

En février a été organisée la semaine STOP ADDICT pour sensibiliser aux risques des addictions. Au programme : un point d'information accessible à tous, un apéro pour discuter de manière informelle de la thématique et un escape game créé pour l'occasion avec 3 sessions ludiques pour aborder le sujet de façon interactive.



Citoyenneté

Nos objectifs

Encourager l'engagement

Promouvoir la tolérance

Eveiller à l'éco-citoyenneté



Le pouvoir d'agir

Résidence engagée et inclusive

Animations réalisées

Bénévolat

resto du coeur, banque alimentaire

Sensibilisation à l'environnement

Ateliers écogestes, tri des déchets

Lutte contre les discriminations

Ciné-débat, jeu sur les stéréotypes

ZOOM

L'association Les Petits Débrouillards est intervenue pour **sensibiliser aux écogestes** avec l'animation interactive "What Watchers". A travers des défis ludiques et des manipulations, 11 jeunes ont échangé sur les impacts environnementaux au quotidien (eau, énergie, déchets). Cette approche participative a permis de transmettre des solutions simples, économiques et directement applicables dans leur logement ou futur logement.



Culture

Nos objectifs

S'élargir à la culture locale

S'ouvrir à l'art

Susciter la curiosité



Animations réalisées

Micro Folie

Cirque

Théâtre

ZOOM

La **Micro-Folie itinérante du réseau URHAJ Grand Est** est venue une nouvelle fois en 2025 dans les locaux de l'HaJeCC. Ce musée numérique combiné au FabLab permet d'installer la culture au coeur du lieu de vie des jeunes. Autour de la thématiques comme Paris et les jeux vidéos, les résidents ont pu s'approprier des outils de fabrication numérique. Les jeunes ont ainsi crée une Tour Eiffel grâce à l'imprimante 3D et réalisé du flocage en personnalisant des sacs et des t-shirts.



Logement et gestion du budget

Nos objectifs

Optimiser son budget

Préparer au
logement autonome

Maîtriser ses démarches



**En route vers
l'autonomie**
Préparer l'avenir

Animations réalisées

Atelier paie ton logement

Assurance et banque

Permanences action
logement

ZOOM

Nous avons organisé, le 4 mars, un atelier **Banque Assurance**. Il visait à apporter aux jeunes les connaissances essentielles avec de la théorie, animée par M. Ménard (membre du bureau de l'HaJeCC et ancien assureur), et une partie ludique avec des mises en situation adaptées aux problématiques courantes des jeunes. Il a permis aux jeunes de mieux comprendre leurs droits et les démarches à adopter face à des situations financières ou assurantielles du quotidien.



4. Communication et évènements

- Le site internet

www.hajecc.fr

En 2025, notre site internet a affirmé son rôle de vitrine incontournable pour l'association. Il continue un premier point de contact avec le public et les partenaires. Grâce à la dématérialisation des demandes de logement, il simplifie l'accès au logement des jeunes tout en optimisant le traitement de leur dossier.



- Le journal d'actualité trimestriel « Quoi de neuf ? »

Destiné aux jeunes logés par la résidence Le Faubourg, il permet de faire connaître le programme des animations dans la résidence, des informations pratiques sur l'HAJECC, sur les infrastructures et événements sportifs et culturels de Châlons-en-Champagne. Il est disponible à l'accueil et est distribué dans les boîtes à lettres.



- **Une page « Facebook »**

Il permet à l'association d'être présente sur les réseaux sociaux. Un clic sur le bouton « j'aime » de la page de l'HAJECC permet aux personnes de suivre les actualités et animations organisées. Des photos des résidences et studios sont également disponibles sur ce groupe.



- **Un Groupe WhatsApp**

Depuis plusieurs années a été créé un groupe WhatsApp où chaque résident a été invité. Ce groupe a pour but de faciliter la communication entre les résidents et avec l'équipe de l'HAJECC. Il permet également aux jeunes de communiquer entre eux afin de faciliter la paire aidance. Ce groupe est modéré par les deux intervenants socio-éducatifs. Le règlement de ce groupe est intégré dans le règlement de fonctionnement des résidents.



- **Un espace de documentation**



Installé en libre-service dans la salle collective (espace AGORA) de la résidence Le Faubourg, cet espace donne accès à des informations diverses sur les thèmes de la santé, de la prévention, de l'accès aux droits, de la culture, de la protection de l'environnement, et des informations pratiques sur la commune de Châlons-en-Champagne. Cet espace est régulièrement mis à jour grâce à nos partenaires.

Outre cet espace de documentation, nous utilisons toutes les résidences afin d'y afficher les événements et animations prévues par des affiches.

- **Le bon coin**

Pour faire connaître les studios de la résidence La faubourg, une annonce est en ligne sur un site web de petites annonces : leboncoin.fr



Ce site web très utilisé en cas de recherche de logement permet à notre produit d'être visible.

Environ 500 visites sont comptabilisées par mois sur notre annonce.

- **Presse locale**

Nous développons notre communication avec les médias locaux. Voici quatres exemples d'articles parus en 2025 dans l'Union :

« L'Hajec évolue dans un contexte pour le moins chaotique »

Châlons. L'assemblée générale de l'association a été l'occasion d'alerter le public présent sur les budgets à venir de la structure qui accompagne les jeunes. Ses missions sont maintenues mais son avenir financier s'annonce difficile.

Comme d'autres structures, l'association Habitat jeune de Châlons-en-Champagne (Hajec) évolue dans un contexte pour le moins chaotique», a souligné le président Jacques Adnot en ouverture de l'assemblée générale qui s'est déroulée à l'espace Agora de la résidence du Faubourg le 3 juin. Le responsable pointe du doigt des « décisions budgétaires qui risquent d'entraîner une diminution de nos recettes car en face les augmentations salariales, celles de l'énergie et bien d'autres charges, explosent ».

« Nous redoutons un effet de ciseaux dramatique pour les budgets »

Jacques Adnot
président de l'association

Il redoute « un effet de ciseaux dramatique pour les budgets ».

L'Hajec peut tout de même compter sur 86 partenaires financiers qui ont tous renouvelé leur confiance et leur soutien. « Un élément essentiel pour assurer le meilleur accompagnement à tous les jeunes que nous hébergeons et que nous rencontrons » a souligné le directeur Matthieu de Lavigny.

Trois entités

Cette association regroupe trois services : le foyer des jeunes travailleurs, le service Loft'loft (un guichet d'accueil pour les jeunes à



L'auberge de jeunesse de Châlons-en-Champagne est gérée par l'association Hajec. Archives Aurélien Laudy

la recherche d'un logement) et l'auberge de jeunesse. « Notre mission principale est de fournir un environnement sécurisé et honorable à l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes », rappelle le directeur de cette structure.

Sept salariés

En 2024, la résidence du Faubourg a hébergé 112 jeunes, 85 hommes et 27 femmes, dont 77 % d'actifs âgés de 18 à 25 ans, 16 % de scolaires et d'étudiants de 25-30 ans et 16 % de mineurs non accompagnés. La moyenne d'âge est de 22 ans.

Pour réaliser toutes ces missions, une équipe salariée de sept personnes, renforcée par un service civique et cinq stagiaires, a réalisé 54 interventions collectives en

112

JEUNES ont été accueillis au sein de la résidence du Faubourg en 2024

2024. Parmi les événements marquants de l'année écoulée figurent la célébration des dix ans de la rénovation complète de la résidence du Faubourg, une formation éthique et bientraitance suivie par la quasi-totalité du personnel, le début d'un long travail d'évaluation de l'établissement, la signature d'un partenariat avec Emails Connect ou encore la création d'un guide des solutions de logement sur le territoire châlonnais. ●



Véronique Druon quitte la structure pour profiter de sa retraite. Michel Zilacny

Véronique Druon félicitée pour ses trente-trois années de carrière

Cette assemblée générale a été l'occasion de rendre un vibrant hommage à Véronique Druon, l'une des salariées de l'association, qui a fait valoir ses droits à la retraite après trente-trois années de service au sein de l'association. « Par l'écoute, le soutien et l'empathie, vous avez incarné les valeurs de notre association. Grâce à votre dévouement, vous avez su transformer le quotidien de nombreux jeunes

travailleurs, en leur offrant non seulement un lieu de vie, mais également un espace de confiance et d'échanges enrichissants », a déclaré Dominique Bonnaire, le vice-président de l'association, avec beaucoup d'émotion dans la voix. Vous laissez derrière vous un héritage précieux et votre empreinte restera gravée dans nos cœurs et dans ceux des personnes que vous avez touchées ».

Châlons-en-Champagne

Le film Jean Valjean en avant-première pour la jeunesse et contre la précarité alimentaire



Le comédien
Gregory Gatabois
incarne
le personnage
de Jean Valjean.

Le jeudi 13 novembre, à 19 heures, le Lions Club Châlons-Vinetz, en partenariat avec le cinéma CGR de Châlons-en-Champagne, organise une projection en avant-première du film Jean Valjean, un film réalisé par Eric Besnard avec Grégory Gatabois, Alexandra Lamy, Bernard Campan et Isabelle Carré au profit de la jeunesse et de la lutte contre la précarité ali-

mentaire.

Le film y développe des valeurs chères au Lions : le pardon, la justice et la rédemption. Les fonds récoltés au cours de cette séance seront intégralement reversés à l'association Habitat Jeune de Châlons-en-Champagne (Hajec), qui accueille des jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans. Ces jeunes rencontrent de plus en plus de

difficultés pour s'alimenter correctement tant en qualité qu'en quantité.

Un projet d'épicerie

De son côté, l'Hajec exprime des besoins en matériel de cuisine. Elle a aussi pour projet la mise en place d'une épicerie pouvant fournir des produits classiques et des produits frais. À cet effet, les Lions du territoire s'impliquent en organisant des collectes de produits, en fournissant les basiques et en ajoutant un service pédagogique pour une aide à une nutrition équilibrée : diététicien, restaurateurs pour les idées recettes, etc. Le billet pour la séance est à 15 euros à régler par chèque bancaire ou via Helloasso. Il est également possible de se procurer des billets en appelant le 06 88 02 85 65 ou le 06 77 76 10 63 ou par mail : lions.chalons.vinetz@gmail.com. ●

« Quand on ne peut pas voir sa famille, ça fait du bien »

Châlons-en-Champagne. Après les aînés, les étudiants ont été invités à partager un véritable repas de Noël au Vulcano, mardi 23 décembre. Une aubaine de socialisation, quelque chose qui n'est pas forcément évident à Châlons quand on débarque parfois de loin.

Cassandra
Durantien

cassandra.durantien@lapresse.fr

Au temple-gratins, ce sont des jeunes hommes et femmes qui arrivent le mardi 23 décembre 2025 devant les portes du Vulcano. Tous étudient à Châlons, principalement à l'UTB (Institut universitaire technologique). Par manque d'argent et/ou parce que leur famille se trouve à des milliers de kilomètres de là, ils se destinent à fêter le réveillon de Noël seul, ou avec quelques-uns de leur pairs, même, ou aussi, dans le coin. Venu du Brésil, Eliot, privilégié mais un peu en difficulté, arrive le samedi 11 l'année sans trop de dévotion : seul, il n'aurait pas pu offrir le repas consacré par Christophe Claudon, à la tête du Vulcano, « l'année où se peut pas voir sa famille qui est très très loin, ça fait du bien », dit-il.

Participation active

Alors que l'Hajec arrive, le responsable d'affaires, encore en cuisine. Pour ce dernier, « l'important de participer à l'événement n'est pas simplement accueillir les jeunes », rapporte Patrick Rousseau, membre du Rotary club qui soutient l'action. En attendant les autres participants, Eliot échange avec ce dernier mais aussi avec David Vert, aussi de l'association caritative. Touchés par son récit – mais ils le savent d'ores et déjà – les deux hommes le rassurent : leur participation à cette opération des restaurateurs solidaires s'inscrit dans le dur.

Puis qu'un repas, c'est un moment qu'il s'agit d'offrir. Un instant « où l'on peut se rencontrer », souligne Eliot à propos de l'acte – lui aussi étudiant et invité à ce repas. C'est par le biais de l'Hajec (Habitat Jeune de Châlons-en-Champagne) qu'il s'agit de réunir ce dîner adapté à tous les publics (lire ci-contre).



Les restaurateurs – ici Laurent Lévêque, du Châlons concord – ne participent pas que par l'accueil au sein d'un cocon festif. Ils tentent également d'aider le service et toute la population habituellement présente au restaurant. Cassandra Durantien

Pas de difficultés pour lui répondre : « Je me, je mange de tout ! » Si attend « quelques jours », celui-ci ambitionne tout de même « de rencontrer d'autres personnes » à cette occasion. Quelque chose « de pas évident » à « être possible tout de même par l'Hajec » qui fait tout pour que l'on se rencontre.

Magie et socialisation

À commencer par cet événement, où l'association s'est chargée de contacter les jeunes adultes sus-

ceptibles de ne pas pouvoir célébrer le réveillon comme leurs camarades, avec leurs proches. Une « magie », terme à double sens pour Guillaume Beaufort, venu animer la soirée avec ses tours de passe-passe. Il souligne : « À l'école c'est d'offrir un vrai bon moment », à travers sa magie, donc, mais également à travers ce dîner qui se veut également terrain de socialisation pour des jeunes éloignés de leur foyer d'origine, venus étudier à Châlons. ●

Un repas inclusif

Magie, bien sûr, c'est de faire gras, du champagne... Des occasions fréquemment consommées dans les foyers pour les fêtes et servies dans les restaurants. Si là, c'est effectivement le cas, d'autres options sont également mises sur la table pour permettre à chacun de dîner. Par de champagne ? Il y a des tests. Par de porc ? Le plat principal est une viande accompagnée de garnitures, des centaines d'accords avec l'assortiment des végétaux alimentaires. Enfin, l'entrée à base de légumes, d'aromat et de légumes peut également servir aux habitants de végétaux, flexitariens qui s'accrochent le poisson dans leur alimentation. Pour conclure le repas : une tir Breizh, une dessert qui là, a fait l'unanimité.

Le Lions club apporte son soutien aux jeunes résidents du Faubourg

Châlons. L'objectif est de lutter contre la précarité alimentaire des jeunes locataires de la résidence du Faubourg, gérée par l'association châlonnaise Hajecc et le Crous. Un équipement et une contribution en dons alimentaires sont prévus.

Le Lions club international a pour mission de soutenir les efforts des Lions clubs et de leurs partenaires pour aider les communautés au niveau local et international, apporter de l'espoir et améliorer des vies par le biais de projets humanitaires. De son côté, l'association Habitat Jeune de Châlons-en-Champagne (Hajecc) a pour objet principal de proposer à tout jeune, sans distinction, en voie d'insertion professionnelle ou sociale, des équipements et des services leur offrant un appui matériel, moral et éducatif : logement, santé, formation, culture, emploi...

Cette résidence accueille 59 jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans, et 39 étudiants post-bac.

Ce jeudi 3 juillet, François-Xavier Baroth, président du Lions Club District 103 Est, et Jacques Alliot, président de l'Hajecc, ont signé une convention de partenariat pour répondre à la précarité alimentaire des jeunes locataires de la résidence du Faubourg, gérée



par l'association châlonnaise et le Crous (centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

Cette résidence accueille 59 jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans, et 39 étudiants post-bac, une population à faibles ressources qui n'a pas toujours de soutien familial et qui rencontre des difficultés d'accès à une alimentation saine, équilibrée et en quantité

suffisante.

L'objectif étant de soutenir le projet Food Box, un lieu proposant une mise à disposition de denrées alimentaires équilibrées, gratuites et régulières, le Lions club s'engage à développer et équiper dans la résidence en apportant également une contribution directe en dons alimentaires et en mettant à disposition les ressources nécessaires à la réalisation

Jacques Alliot et François-Xavier Baroth devant accompagnés de Martine Coulon, chargée de mission contre la faim pour le District 103. **Nicolas Zélicy**

du projet en complément des ressources mises à disposition par l'Hajecc. La convention sera effective à partir du 1^{er} septembre 2023. ■

- **Congrès de l'UNHAJ de Lille**

70 ans d'Habitat Jeunes - Roulez Jeunesses ! Du 14 au 16 novembre 2025

Tous les 4 ans, L'HaJeCC participe au congrès de l'UNHAJ qui est un moment fort de démocratie, de réflexion et d'engagement collectif.

Ce temps fort est l'occasion de regarder en arrière pour mieux comprendre, se reconnaître, se nourrir...

Et surtout de regarder loin devant : Quels engagements pour demain ? Quelles alliances pour transformer ? Quelle vision pour les 70 prochaines années ?

« Roulez jeunes ! » n'est pas qu'un slogan. C'est une dynamique, une promesse, une transmission. C'est le lien entre les générations, les idées, les territoires.



- **Foire de Châlons 2025**

Evènement annuel incontournable de la rentrée sur la ville de Châlons-en-Champagne où nous sommes présents chaque année :

Le mercredi 3 septembre, Le directeur et le président de l'HaJeCC ont représenté l'HaJeCC sur le stand du village des métiers. Nous remercions notre partenaire ALMEA formations pour son invitation. Notre présence nous permet une visibilité et une bonne communication de nos services auprès du public et des partenaires.

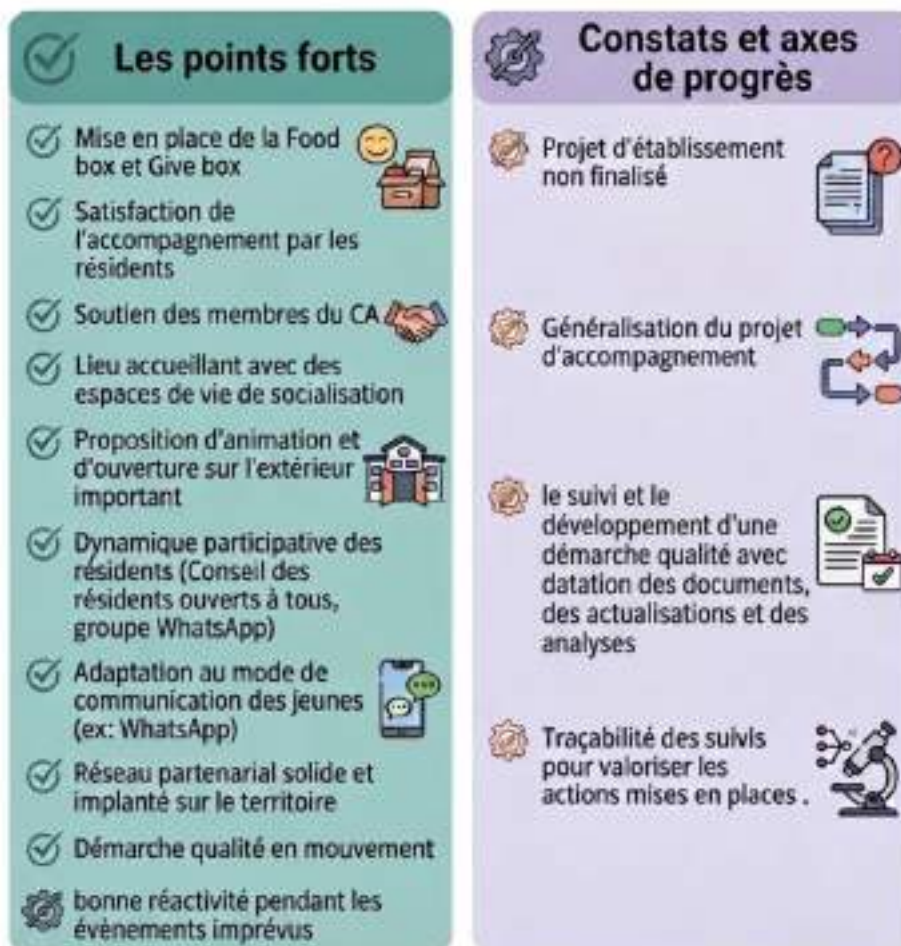


5. L'Evaluation de notre établissement

Conformément aux obligations réglementaires fixées par la HAS, les Etablissements et Services Sociaux et Médico Sociaux doivent réaliser une évaluation de qualité de leurs activités tous les 5 ans. L'année 2025 a été marquée par la réalisation de cette évaluation. Elle s'est déroulée de manière intensive sur deux jours fin septembre 2025 et a été menée en collaboration avec le cabinet JRH Consultants.

Cette échéance réglementaire a été l'aboutissement d'un travail préparatoire rigoureux de 18 mois. Durant cette période, l'ensemble de l'équipe s'est mobilisé pour réfléchir à ses pratiques actualiser nos procédures et associer les résidents.

Les résultats ont été publiés sur le site de la Haute Autorité de Santé.



RÉSIDENCE LE FAUBOURG

Résultat de l'évaluation à la date du 21/11/2025

Évaluation réalisée par JRH CONSULTANTS



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	3.44/4
 Droits de la personne accompagnée	3.78/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	3.81/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	2.93/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.38/4
 Accompagnement à la santé	2.84/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.66/4
 Politique ressources humaines	3.45/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.47/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope

L'évaluation n'est pas une finalité, mais le véritable tremplin de notre amélioration continue. Pour faire vivre ces résultats au quotidien, deux actions majeures ont été mises en place :

1- Un Plan d'Amélioration Continue

Elaboré grâce aux préconisations du rapport d'évaluation, ce plan d'action est notre feuille de route pour les années à venir. Des fiches actions seront réalisées en 2026 afin de répondre à l'ensemble des critères impératifs.

2- L'instauration des Réunions Qualité

Pour que la démarche qualité reste une priorité nous avons institutionnalisé des Réunions Qualité mensuelles avec l'équipe de l'HaJeCC. Elles permettent de suivre l'avancement des actions du plan d'Amélioration Continue et d'échanger sur les bonnes pratiques. C'est aussi un espace d'expression entre professionnel pour échanger sur l'éthique, la bientraitance et la satisfaction des résidents.

6. Loj'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne

6.1 Projet des services LOJ'Toît Jeunes de la Région Grand Est



Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est issu d'un projet régional de la Région Grand Est. Ce guichet unique pour le logement intervient auprès des jeunes de 16 à 30 ans et vise à faciliter l'accès au logement.

6.2 Présentation LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne

LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est le guichet unique pour le logement des jeunes. Il a pour but d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes de 16 à 30 ans qui ont un projet logement sur le territoire de Châlons-en-Champagne et son agglomération.

La Service LOJ'Toît Jeunes s'est ancrée au sein de la ville de Châlons-en-Champagne grâce au réseau de partenaires de l'HaJeCC. Le partenariat avec les acteurs de la ville (Mission Locale, E2C, CCAS, SIAO...) autour de la jeunesse permet de toucher de plus en plus de jeunes et de les accompagner en fonction de leurs besoins.

Un accompagnement personnalisé

Le service LOJ'Toît Jeunes repose sur les principes d'Accueil, Information, Orientation et Accompagnement (AIOA). Chaque jeune accueilli bénéficie d'une écoute individualisée permettant d'identifier ses besoins et de construire un accompagnement adapté à sa situation.

Les demandes concernent principalement :

- La recherche de logement ;
- L'accès aux droits ;
- Les aides financières liées au logement ;
- Les démarches administratives ;
- L'accès à un premier logement autonome ;

L'accompagnement proposé vise à sécuriser le parcours résidentiel des jeunes tout en favorisant leur autonomie dans les différentes démarches entreprises.

Le service poursuit également son rôle de prévention en sensibilisant les jeunes aux droits et obligations du locataire, à la gestion d'un budget logement ainsi qu'à l'anticipation des dépenses liées à l'entrée dans un logement.

Les interventions collectives

En complément des accompagnements individuels, le service intervient régulièrement auprès des structures partenaires afin d'informer les jeunes sur les questions liées au logement.

Ces interventions collectives permettent d'aborder différents thèmes :

- Les étapes de la recherche de logement ;
- Les dispositifs d'aide existants ;
- Les droits et devoirs du locataire ;
- La gestion du budget logement ;
- Les solutions de logement présentes sur le territoire et les conditions pour y accéder.

Pour favoriser l'échange, nous avons repensé nos outils pédagogiques. Grâce à l'intégration d'un Kahoot et à l'animation du jeu "Kijoulou", les sessions gagnent en interactivité et favorisent la participation active de chacun.

Ces temps d'échange favorisent la prévention et permettent aux jeunes d'anticiper leur projet d'accès à un logement autonome. À chaque fin d'intervention, les jeunes sont invités s'ils le souhaitent à prendre rendez-vous de façon individuelle pour évoquer leur situation personnelle.

Le développement du partenariat sur le territoire

Le partenariat constitue un axe majeur de l'activité du service, tant pour les orientations que pour l'accompagnement. Tout au long de l'année 2025, LOJ'Toît Jeunes a poursuivi sa collaboration avec les acteurs du territoire intervenant auprès des jeunes de différentes structures (ACCP, E2C, Mission locale, CSD...)

Ces collaborations facilitent le repérage des jeunes rencontrant des difficultés d'accès au logement et favorisent la mise en œuvre de réponses adaptées aux problématiques rencontrées. La permanence réalisée en lien avec la Mission Locale demeure un outil privilégié pour faciliter les orientations et renforcer l'accès au service des jeunes en insertion professionnelle. Les échanges réguliers avec les acteurs sociaux du territoire permettent également de mieux identifier les besoins du public et d'adapter les réponses proposées.

6.3 Le fonctionnement du service au sein de l'HaJeCC

Le processus d'orientation et d'accompagnement des jeunes



- **En interne**

Le processus d'orientation au sein de l'HaJeCC repose sur une collaboration étroite entre les équipes administratives et sociales. Une organisation spécifique a été mise en place afin de garantir une prise en charge adaptée dès l'identification d'une difficulté rencontrée par un jeune.

Dès lors qu'un frein est repéré par les professionnels de l'HaJeCC, qu'il soit d'ordre financier, administratif, familial etc... Le jeune est orienté vers le service LOJ'Toît . Un premier rendez-vous est alors programmé afin de réaliser une évaluation approfondie de sa situation.

- **En externe**

Au-delà de son fonctionnement interne, le service LOJ'Toît Jeunes bénéficie d'une bonne visibilité auprès des acteurs du territoire. Les partenaires identifient clairement les missions du service et sollicitent directement le travailleur social lorsqu'ils repèrent un jeune confronté à des difficultés liées au logement ou à une situation de fragilité résidentielle.

Ce premier contact, qu'il émane de l'interne ou d'un partenaire extérieur, constitue une étape essentielle du parcours d'accompagnement. Il permet de réaliser une évaluation globale de la situation du jeune afin de proposer un accompagnement personnalisé et adapté à ses besoins.

L'objectif est de permettre au jeune d'accéder à une solution de logement adaptée, en lui apportant les informations nécessaires, mais également un soutien dans les différentes démarches administratives et sociales nécessaires à la concrétisation de son projet logement.

À l'issue de cette phase de diagnostic, plusieurs leviers d'action peuvent être mobilisés :

- La levée des freins avec la mise en œuvre d'actions concrètes visant à débloquer la situation du jeune (accès aux aides financières, accompagnement administratif, ouverture de droits, soutien budgétaire, etc.) ;
- La proposition de solutions adaptées avec une orientation vers des solutions de logement ou d'hébergement correspondant au profil, aux ressources et au niveau d'autonomie du jeune ;
- La réorientation vers des partenaires spécialisés : lorsque la situation le nécessite, le jeune peut être orienté vers d'autres partenaires du territoire afin de garantir une prise en charge adaptée.

6.4 L'activité du service LOJ'Toît

Ateliers collectifs



Ateliers Budget : Paie ton logement

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne propose ces formations auprès des partenaires.

Des interventions régulières sont planifiées toute l'année notamment auprès de la Mission Locale de Châlons-en-Champagne.



Cette intervention permet aux jeunes d'appréhender le budget d'un logement autonome. Il vise à susciter la prise de conscience et l'anticipation pour son entrée dans un logement. Des sujets transversaux sont évoqués tels que la démarche de recherche et les procédures pour accéder au logement, les aides, les assurances etc.



Atelier de sensibilisation autour du logement

Dans le cadre de la dynamique partenariale et afin de répondre aux besoins des jeunes du territoire, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est intervenu auprès de différents publics pour animer des temps d'information et de sensibilisation autour de l'accès au logement.

Ces ateliers ont pour objectif de présenter les différentes solutions de logement et d'hébergement existantes sur le territoire, mais également de préparer les jeunes aux réalités concrètes liées à l'installation dans un logement autonome.

Les interventions permettent notamment d'anticiper les dépenses liées à l'entrée dans un logement : dépôt de garantie, premier loyer, assurance habitation, ouverture des contrats d'énergie ou d'internet, ainsi que les charges courantes à prévoir dans la gestion d'un budget.

Un travail d'information est également réalisé autour des démarches administratives indispensables à l'accès et au maintien dans le logement : constitution des dossiers de demande de logement, création et suivi d'un compte CAF, déclaration auprès des impôts, ouverture d'un compteur d'électricité ou de gaz, gestion des documents administratifs, etc.

Ces temps collectifs permettent ainsi de prévenir les éventuels freins liés à l'accès au logement, de favoriser l'autonomie des jeunes dans leurs démarches et de sécuriser leur parcours résidentiel. Ces sessions d'information permettent également de connaître le service et de lever les appréhensions de solliciter une aide extérieure en cas de besoin.

Les partenariats développés

Partenariat avec le Conseil Départemental

Le dispositif FAJ permet d'accompagner les jeunes en situation de précarité dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle, notamment en facilitant leur accès et leur maintien dans le logement. Des aides peuvent ainsi être mobilisées pour le financement de la caution, du premier loyer ou encore pour des nuitées d'hôtel en urgence lorsque la situation l'exige.



Ces interventions contribuent à sécuriser le parcours résidentiel des jeunes accompagnés, souvent confrontés à de faibles ressources et à l'absence de soutien familial.

Le service LOJ'Toît Jeunes participe aux commissions du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), dans ce cadre, le service peut constituer les dossiers de demande d'aide pour les jeunes accompagnés et les présenter en commission lorsque cela est nécessaire. Le service participe également au passage des autres dossiers présentés par les partenaires du territoire.

Partenariat Inema Campus Châlons



Le Service LOJ'Toît Jeunes est intervenu auprès des jeunes alternants de l'école INEMA en septembre 2025. En coanimation avec le CROUS et Action Logement, nous avons pu informer les jeunes sur les solutions de logement du territoire ainsi que sur les aides et les avantages étudiants.

Une occasion pour le Service LOJ'Toît Jeunes de se rendre visible sur le territoire.

Rencontre Santé Précarité

Le Service LOJ'Toit Jeunes Châlons-en-Champagne ainsi que le service social de l'association HaJeCC participent aux rencontres santé/précarité organisées tous les deux mois. Ces temps d'échanges réunissent de nombreux acteurs sociaux, médico-sociaux et partenaires du territoire autour des situations les plus complexes rencontrées dans l'accompagnement des publics en difficulté.



Ces rencontres permettent de croiser les regards professionnels et de renforcer la coordination entre les différents partenaires. Elles favorisent également la création et le maintien du lien partenarial, tout en permettant de rendre plus visible le service LOJ'Toit Jeunes et ses missions auprès des acteurs du territoire.

Ces temps d'échange constituent un véritable appui dans l'accompagnement des jeunes, en facilitant l'orientation et le partage d'informations.

Partenariat avec Action Logement



Depuis la création du service LOJ'Toit Jeunes Châlons-en-Champagne, un partenariat étroit a été développé avec Action Logement afin de favoriser l'accès au logement des jeunes accompagnés par le service.

Cette collaboration nous permet de promouvoir les différents dispositifs d'aide proposés par Action Logement et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives liées à leur projet logement. Nous travaillons en lien régulier avec plusieurs interlocuteurs de l'organisme, que nous pouvons solliciter afin de faciliter le traitement des situations complexes, accélérer certaines démarches et apporter des réponses rapides aux situations urgentes.

Dans ce cadre, nous poursuivons l'organisation de permanences Action Logement au sein des locaux de la résidence Le Faubourg. Ces temps d'accueil et d'information permettent aux jeunes de mieux connaître les aides mobilisables en fonction de leur situation et de bénéficier d'un accompagnement de proximité dans la constitution de leurs dossiers.

Une attention particulière est portée au dispositif LOCA-PASS, régulièrement mobilisé dans l'accompagnement des jeunes. Ce dispositif permet notamment de financer le dépôt de garantie demandé lors de l'entrée dans un logement, représentant souvent un frein important à l'accès au logement autonome. Un accompagnement est proposé pour informer les jeunes sur les conditions d'éligibilité, les aider à constituer leur demande et assurer le suivi de leur dossier.

Ces permanences sont ouvertes aux résidents du Faubourg mais également aux jeunes extérieurs âgés de 15 à 30 ans, afin de favoriser un accès élargi à l'information et aux dispositifs d'aide au logement sur le territoire.

Partenariat SIAO



Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne travaille en partenariat avec le SIAO afin d'accompagner les jeunes suivis en situation de précarité résidentielle. Dans ce cadre, le service constitue et réalise les demandes d'insertion via le SI-SIAO pour les jeunes accompagnés, en fonction de leurs besoins et de leur situation sociale.

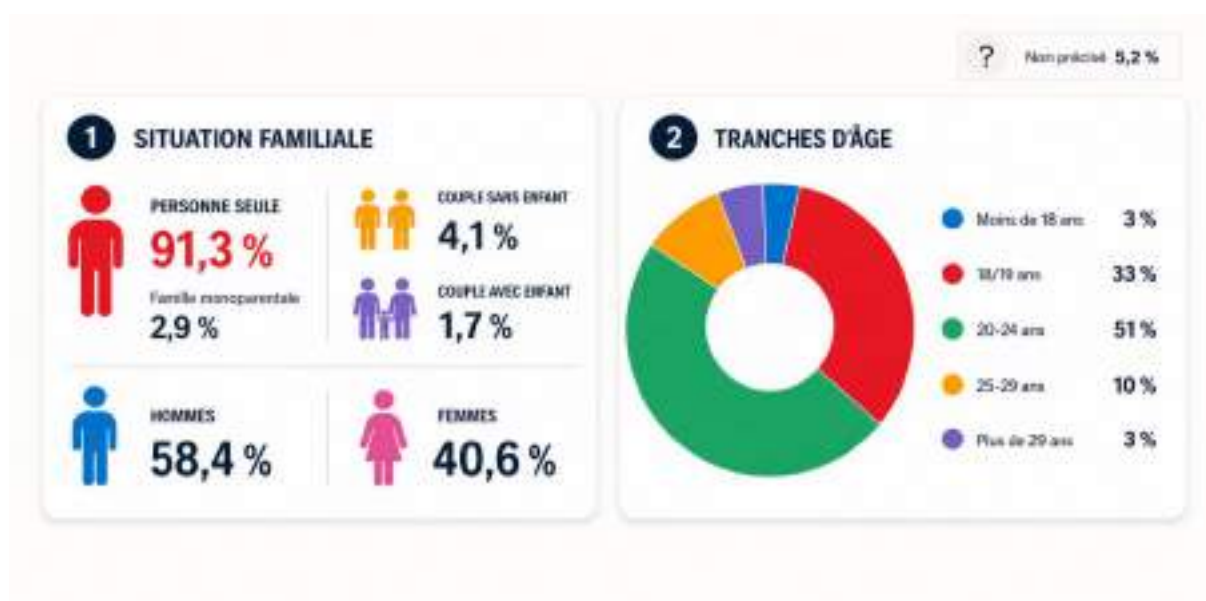
Ces demandes peuvent concerner une orientation vers la résidence Le Faubourg mais également vers d'autres dispositifs tels que l'Intermédiation Locative (IML), le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, les résidences sociales ou toute autre solution adaptée. Le service échange régulièrement avec les membres du SIAO autour des situations complexes afin de favoriser des orientations cohérentes et adaptées aux besoins des jeunes.

Le service participe également aux différentes réunions partenariales et instances d'échange autour du logement et de l'hébergement, permettant de renforcer la coordination entre les acteurs du territoire et de fluidifier les orientations.

6.5 Bilan quantitatif 2025

Au cours de l'année 2025, LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a accompagné 172 jeunes. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédentes en raison de deux changements de personnel intervenus au sein du service au cours de l'année.

Profil des jeunes accompagnés



En 2025, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne continue d'accompagner majoritairement des jeunes isolés confrontés à des situations de précarité sociale, professionnelle et résidentielle. Les

difficultés d'accès au logement demeurent importantes, notamment pour les jeunes disposant de faibles ressources ou engagés dans des parcours d'insertion professionnelle.

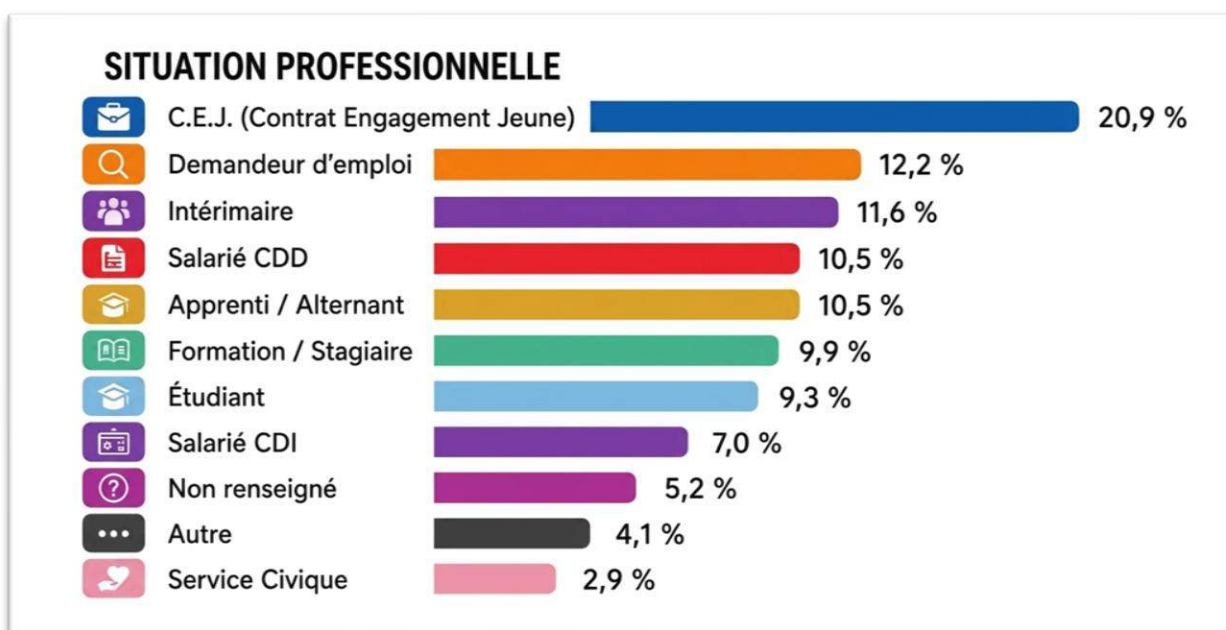
Une part importante des jeunes accompagnés reste éloignée d'un logement autonome durable en raison de revenus insuffisants et de situations administratives fragiles.

Le service LOJ'Toît Jeunes de Châlons-en-Champagne accompagne majoritairement des jeunes vivant seuls (91,3 %). Cette situation confirme le besoin d'un accompagnement individualisé pour favoriser l'accès au logement autonome et prévenir les situations de fragilité sociale.

Concernant les tranches d'âge, les 20-24 ans représentent la majorité du public accueilli avec 51 %, suivis des 18-19 ans avec 33 %. Ces données montrent que le service accompagne principalement des jeunes adultes en phase de transition vers l'autonomie résidentielle et professionnelle.

Pour sécuriser et améliorer le parcours résidentiel des jeunes face à l'urgence, le partenariat avec le SIAO et l'orientation vers des logements temporaires, tels que les FJT, sont essentiels. Ces solutions apportent l'accompagnement social indispensable à leur future autonomie.

Situation professionnelle



En 2025, la part des jeunes en Contrat Engagement Jeune (CEJ) demeure particulièrement importante puisqu'elle représente 20,9 % des jeunes accueillis.

Cette situation met en évidence un public confronté à des difficultés économiques et sociales significatives. En effet, les revenus liés au CEJ, inférieurs à 600 €, restent insuffisants pour permettre un accès autonome et durable au logement.

Les jeunes demandeurs d'emploi qui comprennent également les jeunes sans activité représentent 12,2 % du public accueilli, tandis que les intérimaires atteignent 11,6 %.

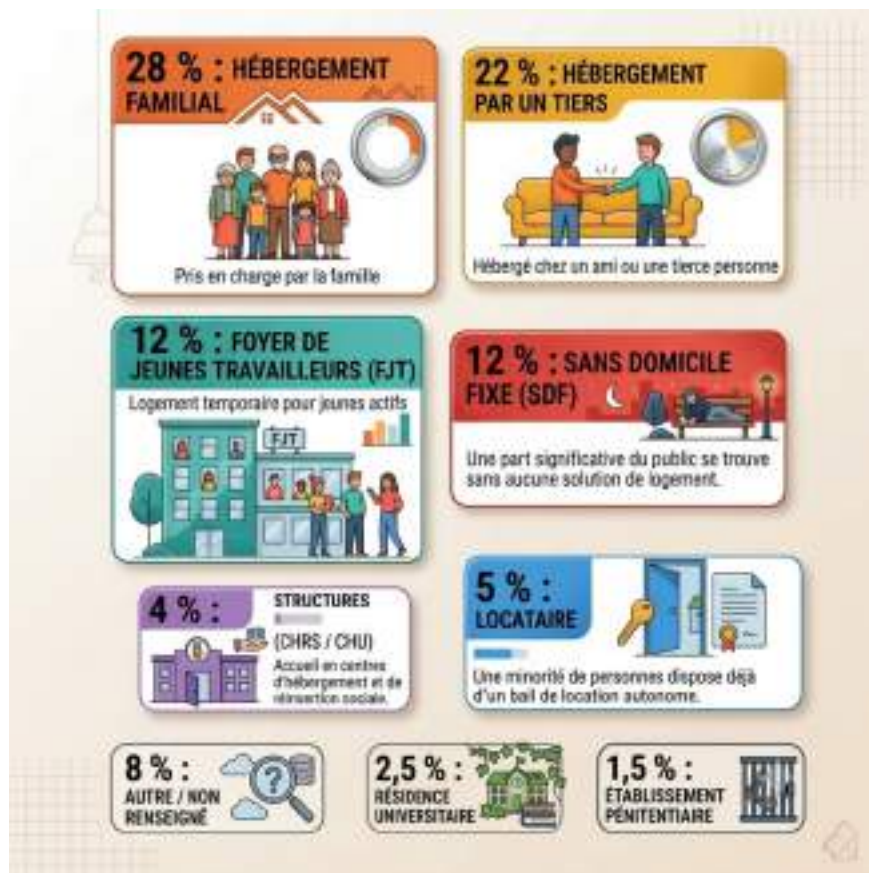
Ces données traduisent une forte précarité professionnelle et des parcours souvent marqués par l'instabilité de l'emploi. Malgré ce contexte, le service constate également une présence importante

de jeunes engagés dans des parcours d'insertion et de qualification : 10,5 % sont apprentis ou alternants, et 9,9 % suivent une formation.

La fragilité des situations professionnelles demeure un frein majeur à l'accès au logement durable. Les contrats courts ou encore l'absence de garanties financières suffisantes compliquent fortement l'accès à un logement stable et sécurisé.

L'ensemble de ces données illustre les réalités économiques et sociales auxquelles sont confrontés les jeunes du territoire. Elles confirment également l'importance du rôle du service LOJ'Toît Jeunes, dont l'accompagnement constitue un soutien essentiel vers l'accès au logement.

Situation locative au premier accueil



En 2025, une part importante des jeunes accueillis reste dans une situation résidentielle précaire et instable lors du premier contact avec le service. Beaucoup de jeunes sont hébergés temporairement chez leur famille ou chez des tiers, avec une forte problématique d'urgence liée à la recherche rapide d'un logement adapté. La majorité des jeunes rencontrés sont hébergés au sein du cadre familial, soit 28 % des situations. Cette donnée montre que de nombreux jeunes restent dépendants de leur entourage familial avant d'accéder à un logement autonome. Certaines situations sont également marquées par des tensions ou ruptures familiales nécessitant un départ rapide du domicile. Par ailleurs, 22 % des jeunes sont hébergés chez des tiers. Cette situation révèle une forte instabilité résidentielle, les solutions d'hébergement étant généralement temporaires et précaires. Les jeunes hébergés chez des amis ou des proches rencontrent fréquemment des difficultés sociales ou familiales qui nécessitent un accompagnement renforcé vers une solution logement durable.

En 2025, 12 % des jeunes accueillis étaient sans domicile fixe lors du premier accueil. Ce chiffre illustre la fragilité croissante d'une partie du public accompagné. Dans ces situations d'urgence, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne informe et oriente les jeunes vers les dispositifs adaptés tels que le 115, le SIAO, les structures d'hébergement d'urgence ou les associations partenaires. Lorsque les conditions administratives et professionnelles le permettent, le service accompagne également les jeunes vers un accès rapide à un logement autonome. Le service accueille également des jeunes résidant en Foyer de Jeunes Travailleurs (12%). Ces jeunes sont généralement engagés dans une démarche d'insertion et souhaitent progressivement accéder à un logement autonome. Le service reçoit également des jeunes accueillis en structures d'hébergement telles que les CHRS ou CHU (4 %). Enfin 5 % des jeunes accueillis disposent déjà d'un logement locatif autonome lors du premier contact.

Demande des jeunes rencontrés



En 2025, les jeunes accueillis par LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne ont principalement sollicité le service pour obtenir des informations sur le logement, les aides mobilisables et les démarches d'accès à un logement autonome. Derrière ces premières demandes se cachent souvent des situations plus complexes nécessitant une évaluation globale des besoins.

Les entretiens réalisés ont permis d'identifier des problématiques variées : recherche de logement temporaire ou durable, besoin d'hébergement en urgence, accès au logement social, vérification des droits, difficultés liées à la situation...

Chaque situation fait l'objet d'un diagnostic permettant d'orienter le jeune vers la solution la plus adaptée à son parcours, à ses ressources et à son niveau d'autonomie.

En tant que service d'accueil, d'information et d'accompagnement, LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne informe, conseille et accompagne les jeunes dans leurs démarches, tout en mobilisant les partenaires du territoire lorsque cela est nécessaire afin de favoriser un accès à une solution de logement ou d'hébergement adaptée.

Organismes prescripteurs



En 2025, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a continué de s'appuyer sur un réseau partenarial diversifié pour orienter et accompagner les jeunes vers une solution de logement adaptée. La Mission Locale demeure un partenaire privilégié dans le repérage et l'orientation des jeunes rencontrant des difficultés liées au logement. Les permanences régulières et les échanges entre professionnels favorisent l'identification précoce des besoins et facilitent la mise en relation avec le service.

Les orientations proviennent également de nombreux partenaires du territoire tels que les structures d'hébergement, les partenaires sociaux, le CCAS, le CROUS, ainsi que les acteurs de l'emploi et de l'information jeunesse. Cette complémentarité permet d'apporter une réponse adaptée aux situations variées rencontrées par les jeunes.

Par ailleurs, le service est également sollicité directement par les jeunes eux-mêmes. Le bouche-à-oreille, la visibilité du dispositif sur internet et les réseaux sociaux contribuent à faire connaître le service auprès du public. Certains jeunes prennent ainsi contact de manière spontanée, sans orientation préalable, pour obtenir des informations ou être accompagnés dans leur recherche de logement ou d'hébergement.

Cette diversité des modes d'orientation témoigne de l'ancrage territorial du dispositif pour les questions liées au logement des jeunes.

Les perspectives 2026

Pour l'année 2026, le service LOJ'Toît Jeunes devient le Service Logement. Des financeurs nous renouvellent leur confiance via des conventions pluriannuelles. La recherche d'autres financeurs est envisagée pour maintenir un niveau d'activité en adéquation avec les besoins du territoire.

Afin de répondre aux besoins du public et d'élargir notre offre de logement, nous réfléchissons à capter des logements en baux glissants et/ou en IML.

7. Auberge de jeunesse



7.1 – Présentation



L'Auberge de Jeunesse de Châlons-en-Champagne est située en centre-ville, proche de tous les monuments historiques et des jardins. Elle est d'ailleurs à la croisée de deux canaux maillant le centre-ville et les Jards.

L'Auberge de Jeunesse est ouverte toute l'année avec une fermeture annuelle pendant les vacances de Noël.

Nos horaires d'ouverture : du 1^{er} mai au 31 octobre de 14 H 00 à 18 H 00 et du 1^{er} novembre au 30 avril de 16 H 00 à 18 H 00 et les weekends sur rendez-vous.

Nous sommes affiliés à la Fédération des Auberges de Jeunesse pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre.

L'Auberge de Jeunesse propose une formule d'hébergement en chambre collective : 5 chambres de 3 lits avec douche et toilette, 1 chambre de 2 lits et un dortoir de 8 lits.

Nos services proposés : 1 grande salle commune avec cuisine tout équipée et télévision ainsi que l'accès gratuit à la WIFI. Nous proposons en option la location de draps et la possibilité payante d'utiliser une laverie. Concernant la sécurité, un gardien est présent toute l'année de 21 H 00 à 7 H 00.

Nous disposons d'un pôle de documentation en lien avec l'Office du Tourisme de Châlons-en-Champagne.

Nous orientons nos touristes vers les activités et le patrimoine Châlonnais.

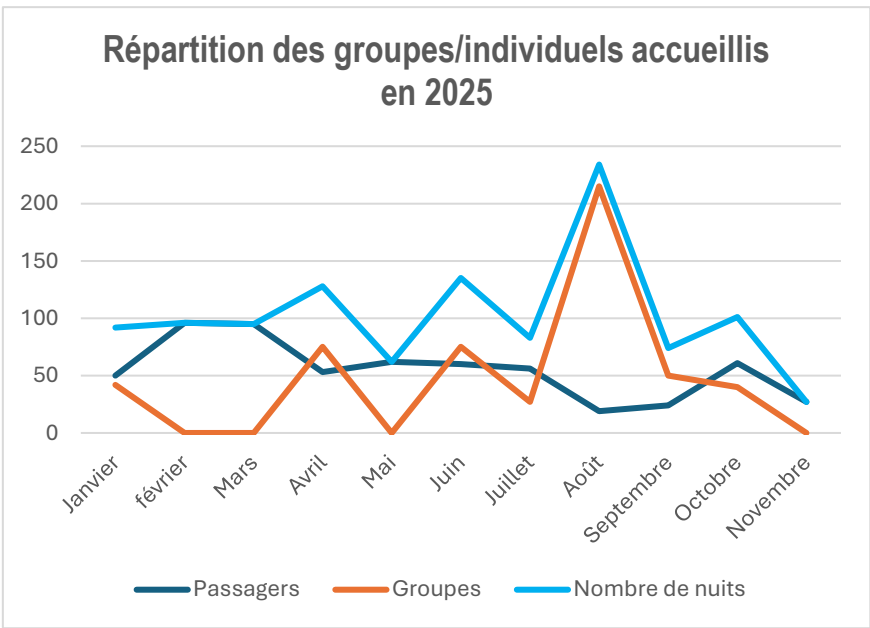


7.2 – Bilan de l'activité 2025

Répartition du nombre de nuitées

En 2025, nous avons réalisé 1184 nuitées, soit 609 nuitées de moins que l'an passé (-34%).

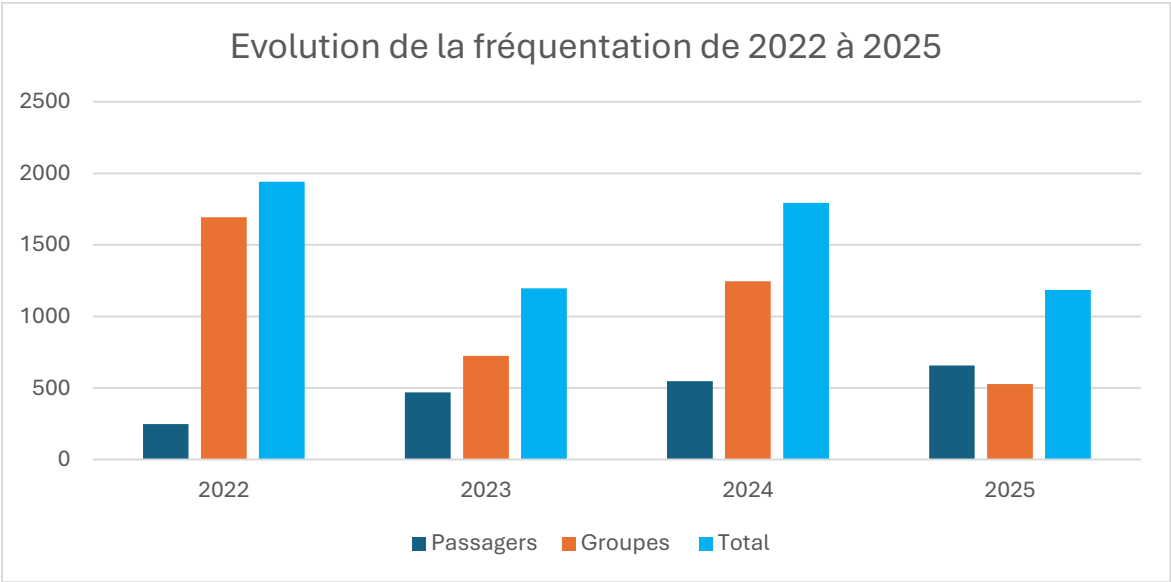
	Passagers	Groupes	Nombre de nuits
Janvier	50	42	92
Février	96	0	96
Mars	95	0	95
Avril	53	75	128
Mai	62	0	62
Juin	60	75	135
Juillet	56	27	83
Août	19	215	234
Septembre	24	50	74
Octobre	61	40	101
Novembre	27	0	27
Décembre	54	3	57
TOTAL	657	527	1184



La baisse du nombre de nuitées groupe explique en grande partie la baisse d'activité. Nous constatons sur le territoire un recul des demandes d'accueils de groupe (majeurs et mineurs). Le pic d'activité reste depuis de nombreuses années, l'accueil des vendangeurs sur la période d'août et septembre. Nous déplorons également l'arrêt du partenariat avec ALMEA pour l'hébergement de personnes en formation à Vatry.

Evolution de la fréquentation

	Passagers	Groupes	Total
2022	248	1693	1941
2023	470	725	1195
2024	547	1246	1793
2025	657	527	1184

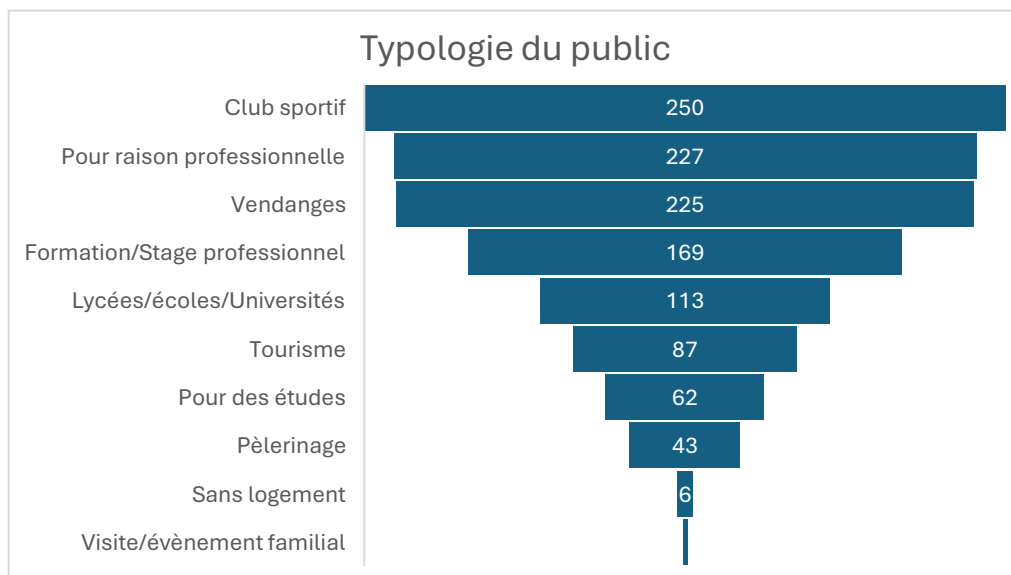


Nous retrouvons une fréquentation proche de 2023, mais en baisse par rapport à 2024 et 2022.

Le nombre de nuitée passager se stabilise autour de 500 à 550 nuits. Le chiffre d'affaires globale de l'auberge de jeunesse est lié à l'activité groupe.

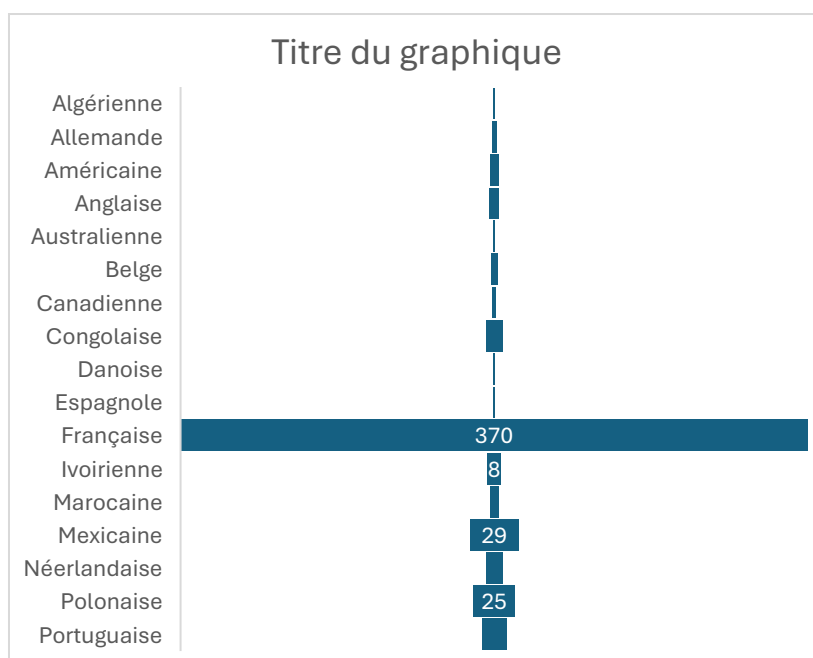
Dans la perspective d'une meilleure reconnaissance de l'auberge de jeunesse sur le territoire, Sarita KAYAMARE participe régulièrement à des groupes de travail organisé par l'office de tourisme.

Ces rencontres professionnelles ont également pour but d'établir des contacts afin d'attirer de nouveaux clients.



Nous travaillons essentiellement sur quatre typologies de public accueilli :

- Les clubs sportifs
- L'emploi
- La période des vendanges
- Les formations, stages et étudiants.



Nous accueillons essentiellement un public français mais accueillons 16 autres nationalités.

7.3 Les nouveautés de 2025 et les perspectives 2026

Les réalisations 2025

Optimisation de l'accueil : Depuis le 17 novembre 2025, nous avons mis en place un système de boîte à clés, afin de faciliter l'accès des visiteurs en toute autonomie. Un code sécurisé leur est désormais transmis par courriel dès la confirmation de leur réservation.



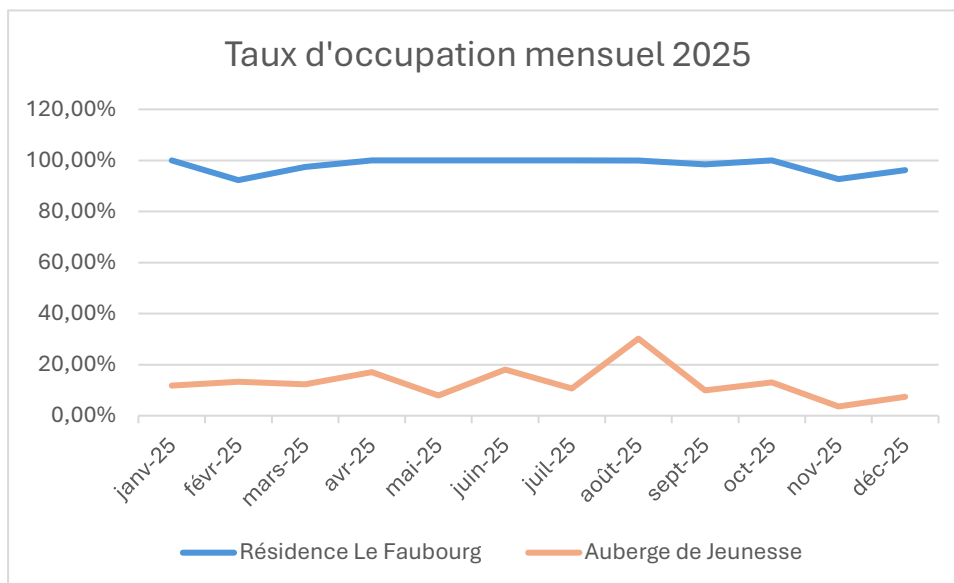
Visibilité et écoresponsabilité : L'association figure désormais sur le réseau *Ma voie verte*, une initiative qui nous permet de cibler efficacement un public adepte de l'écotourisme.

Les perspectives 2025

Diversification de l'offre : Afin d'élargir nos publics, nous envisageons de proposer une offre spécifiquement adaptée aux alternants, incluant une formule du lundi au vendredi matin attractive.

Campagne de communication : Nous allons déployer une campagne de communication (flyers, affiche, réseaux sociaux ...) auprès des clubs sportifs, des centres de formation ...

8. Activité hébergement

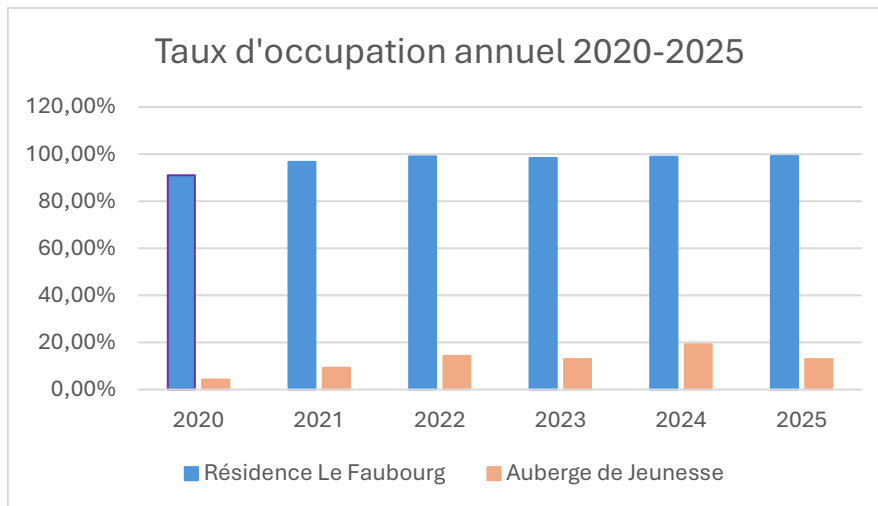


Un nouveau cap a été franchi en 2025, année où nous avons réalisé notre meilleur taux d'occupation depuis la réouverture de la résidence rénové (souvenez-vous, c'était en 2013) : 99,15 %.

Comment ce chiffre a été atteint : une demande toujours plus forte, une grande réactivité de l'équipe de l'HAJECC pour instruire la demande de logement, un passage en commission d'attribution logement très rapide (nous n'avons pas de date prédéfinie pour nos CAL, nous les faisons en fonction des demandes), des temps de ménage calculés quotidiennement au plus juste, et nous avons réduit les travaux d'entretien et remise en état de nos studios (essentiellement pour des raisons budgétaires).

Il ne nous sera pas possible, et ce n'est pas souhaité, de réitérer le même processus en 2026. Les travaux d'entretien et de maintenance vont devoir retrouver un niveau acceptable, en adéquation avec les moyens financiers que nous pouvons y consacrer (difficile équation).

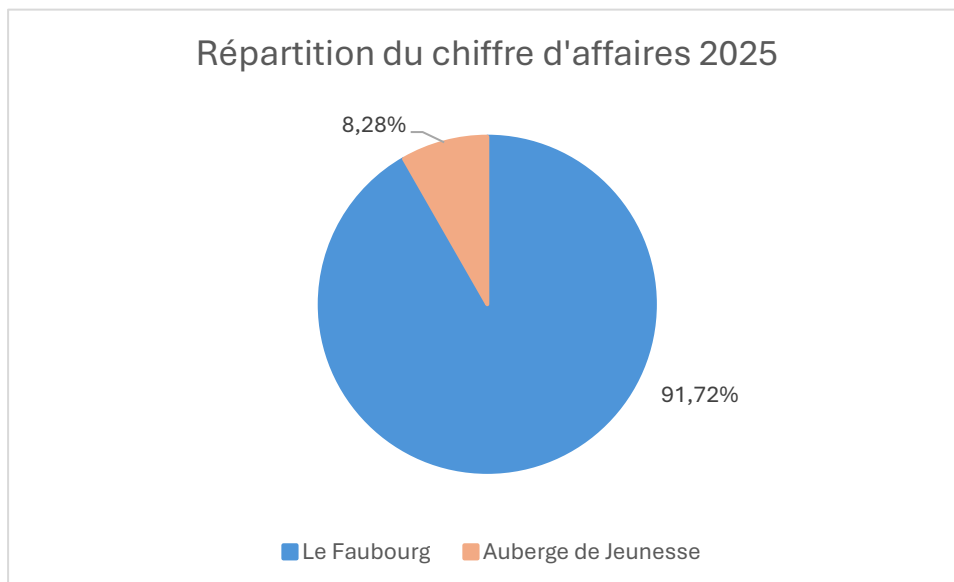
L'activité de l'auberge de jeunesse a toujours un rythme très irrégulier, portée par la présence des groupes. Vous trouverez l'analyse dans la partie du rapport d'activité liée à l'Auberge de Jeunesse.



L'activité de la résidence Le Faubourg a atteint son maximum. Cela repose la question de notre offre qui n'est pas en adéquation avec la demande sur le territoire châlonnais. Une étude sur le logement des jeunes et des étudiants sur ce même territoire fait apparaître un besoin de lits pour les jeunes, dont un certain nombre (30 à 40 lits) fléché sur l'habitat jeunes. Gageons que cette étude porte ses fruits et voit notre projet d'extension de lit se concrétiser d'ici quelques années.

L'activité de l'auberge de jeunesse retrouve son niveau de 2023 et 2021. Hélas, en baisse par rapport à 2024. La question de l'attractivité de cette auberge se pose et doit être réfléchi collectivement. Quelle auberge veut-on sur notre territoire, avec quels services ?

Nous devons travailler sur le public cible et ses aspirations. Aujourd'hui nous sommes concurrencés par l'offre « Airbnb » qui cannibalise notre activité auberge de jeunesse, alors même que nous avons bloqué le prix à la nuit de l'auberge depuis plus de 5 ans (pour rappel, 19,5€/nuit).



Conséquence directe de la baisse d'activité de l'auberge de jeunesse, la part de l'activité du Faubourg dans le chiffre d'affaires global, passe de 87,8 % en 2024 à 91,72 % en 2025. La part de l'activité de l'auberge est en baisse, de 12,2 % en 2024 pour s'établir à 8,28 % en 2025.

2025

RAPPORT FINANCIER 2025

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 207	1 090	117	268
	Autres immobilisations corporelles	98 063	89 733	8 330	4 347
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	2 404		2 404	2 374
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	218		218	218
TOTAL (II)		101 891	90 823	11 068	7 206
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 537		30 537	36 569
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	33 575		33 575	35 788
	Charges constatées d'avance	10 298		10 298	11 587
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	207 730		207 730	187 482
TOTAL (III)		282 140		282 140	271 425
COMPTES DE REGULATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	384 031	90 823	293 208	278 631
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				218	218
(2) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	93 500	93 500
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
FONDS PROPRES	Autres		
	Report à nouveau	(70 681)	(67 545)
	Excédent ou déficit de l'exercice	19 950	(3 137)
	Total des fonds propres (situation nette)	42 769	22 819
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	42 769	22 819
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Fonds reportés et dédiés	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	54 397	79 674
	Total des provisions	54 397	79 674
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 170	9 365
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 315	58 219
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	44 149	54 158
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	57 008	54 395
	Produits constatés d'avance	400	
DETTES	Total des dettes (1)	196 042	176 138
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	293 208	278 631
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	181 872	166 773
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	960	1 050
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	407 723	410 623
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	152 820	144 072
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	25 277	28 984
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	6 886	223
Total des produits d'exploitation		593 666	584 952
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 838	1 028
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	271 569	284 137
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 609	11 809
	Salaires	201 984	199 965
	Cotisations sociales	81 844	78 272
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 345	1 803
	Dotation aux provisions		28 624
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	3 611	2 361
	Total des charges d'exploitation	575 800	607 998
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 866	(23 047)

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			17 866	(23 047)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés		2 084	2 724
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			2 084	2 724
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER			2 084	2 724
RESULTAT COURANT avant impôts			19 950	(20 323)
	Produits exceptionnels			17 187
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				17 187
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			595 750	604 862
TOTAL DES CHARGES			575 800	607 998
EXCEDENT ou DEFICIT			19 950	(3 137)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature			25 000	25 000
Bénévolat			27 540	28 530
TOTAL			52 540	53 530
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens			25 000	25 000
Prestations				
Personnel bénévole			27 540	28 530
TOTAL			52 540	53 530



**Annexe de l'association
Habitat Jeune Châlons-en-Champagne
aux comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2025

Montants en euros

Sommaire :

- 1 Présentation de l'association
 - 1-1 Objet social
 - 1-2 Nature et périmètres des activités ou missions sociales réalisées
 - 1-3 Description des moyens mis en œuvre
- 2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture
 - 2-1 Faits caractéristiques de l'exercice
 - 2-2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture
 - 2-3 Changement de méthode comptable - Application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03
- 3 Principes et méthodes comptables
 - 3-1 Changement de méthode comptable
 - 3-2 Continuité d'exploitation
- 4 Informations relatives au bilan
 - 4-1 Bilan Actif
 - 4-1.1 Tableau des immobilisations
 - 4-1.2 Tableau des amortissements
 - 4-1.3 Entrées et Sorties d'immobilisations corporelles
 - 4-1.4 Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles
 - 4-1.5 Immobilisations financières
 - 4-1.6 Titres de placement
 - 4-1.7 Produits à recevoir
 - 4-1.8 Charges à constatées d'avance
 - 4-1.9 Créances
 - 4-2 Bilan Passif
 - 4-2.1 Fonds propres
 - 4-2.2 Provision pour risques et charges
 - 4-2.3 Etat des dettes
 - 4-2.4 Fournisseurs et comptes rattachés
 - 4-2.5 Dettes fiscales et sociales
- 5 Informations relatives au compte de résultat
 - 5-1 Niveau de chiffre d'affaires des activités
 - 5-2 Ventilation de l'effectif moyen
 - 5-3 Produits exceptionnels
 - 5-4 Charges exceptionnelles

- 6 Autres informations
- 6-1 Liste des administrateurs ayant des mandats en communs
- 6-2 Montant des rémunérations et avantages en nature versé aux cadres dirigeants
- 6.3 Contributions volontaires en nature

1 Présentation de l'association

1.1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

« Proposer à tout jeune, sans distinction, en voie d'insertion professionnelle ou sociale, des équipements et des services leur offrant un appui matériel, moral et éducatif : logement, restauration, santé, formation, culture, emploi... »

1.2 Nature et périmètres des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi : hébergement sociale FJT / accompagnement social / suivi administratifs / animations / gestion auberge de jeunesse / gestion service logement

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines : l'effectif est de 5,20 ETP au 31 décembre 2025.
- Autres moyens : l'association dispose de locaux mis à disposition gratuitement par la ville de Châlons en Champagne (Auberge de Jeunesse)

2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

- Taux d'occupation de la résidence du Faubourg proche de 100% et baisse de l'activité de l'Auberge de jeunesse.

2.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun.

2.3 Changement de méthode comptable - Application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers ainsi que le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC 2018-06.

L'application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement ANC 2022-06, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

L'application des nouveaux règlements susvisés génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N :

- Les charges constatées d'avance sont dorénavant classées à l'actif en créances (10.298€ en 2025) et non plus en comptes de régularisation en bas de l'actif

3 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général. Les modifications apportées par les règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers ont été pris en compte depuis le présent exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.2 Continuité d'exploitation

L'exercice 2025 se solde par un excédent de 19 950 €, portant les fonds propres à hauteur de 42 770 € au 31 décembre 2025.

A l'actif, les disponibilités apparaissent pour 207 730€ représentant près de 4 mois de fonctionnement.

La trajectoire financière s'améliore mais demeure fragile. Les perspectives du budget 2026 sont à l'équilibre grâce à :

- Une maîtrise de la masse salariale
- A une évolution contenue des charges externes
- Au soutien des financeurs

Selon les hypothèses retenues et tout en restant prudent dans ces hypothèses, l'association est en mesure de faire face à ses échéances. C'est dans ce contexte que les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

4 Informations relatives au bilan

4.1 Bilan actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubrique	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0 €	/	/	0 €
Immobilisations corporelles	101 959€	6 177 €	8 866 €	99 270 €
Immobilisations financières	2 591 €	31 €	/	2 622 €
Total	104 550€	6 208 €	8 866 €	101 892 €

4.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubrique	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0 €	/	/	0 €
Immobilisations corporelles	97 344€	2 345 €	8 866 €	90 823 €
Immobilisations financières	/	/	/	/
Total	97 344€	2 345 €	8 866 €	90 823 €

4.1.3 Entrées et Sorties d'immobilisations corporelles

Entrées : 6 177 €

Sorties : 8 866 €

Entrées : nouveau serveur et pare-feu

Sorties : ancien serveur et pare-feu + ordinateurs mis au rebut

4.1.4 Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	de 4 à 10 ans
Matériel et outillages	Linéaire	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	de 5 à 10 ans

4.1.5 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Autres titres immobilisés	1 904 €
Parts sociales	500 €
Cautions/fonds de garantie	218 €

4.1.6 Titres de placement

Numéro	Dénomination	En comptabilité au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2025	Plus ou moins-value latente
512 110	Livret A	80 696,92 €	80 696,92 €	0,00 €
512 112	Livret associatif	81 471,33 €	81 471,33 €	0,00 €
Total :		162 168,25 €	162 168,25 €	0,00 €

4.1.7 Produits à recevoir

606 313	Animation don 2025 ROTARY repas 12/2025	598,00 €
706 210	CAF solde prestation prev 2025	17 912,00 €
706 215	Mission Locale facture 2025	1 880,00 €
740 046	URHAJ GE ACTION LOGEMENT 2025	4 185,00 €
740 110	LOJ TOIT SOLDE REGION GRAND EST 2025	8 000,00 €
740 110	LOJ TOIT SOLDE CAF MARNE 2025	1 000,00 €
		33 575,00 €

4.1.8 Charges constatées d'avance

602 221	Stock produit d'entretien LF Batycel pq+sacs poubelles	400,00 €
602 221	Stock produits d'entretien LF	900,00 €
602 228	Stock produit d'entretien AJ Batycel pq + sacs poubelles	116,00 €
602 228	Stock produit d'entretien AJ	250,00 €
606 314	Stock micro-ondes 31 12 2025 (3)	300,00 €
606 314	Stock matelas 31 12 2025 (8)	320,00 €
606 314	Stock couettes 31 12 2025 (5)	110,00 €
606 314	Stock housses 31 12 2025 (80)	440,00 €
606 314	Stock oreillers 31 12 2025 (9)	126,00 €

606 314	Stock petit matériel hébergement (voir tableau)	89,00 €
606 314	Stock piles portes studios	50,00 €
606 412	Stock fournitures de bureau 31 12 2025	400,00 €
615 541	Stock 15 badges Trenois Decamps	342,00 €
616 101	Assurance SMACL 2026	4 790,72 €
618 500	UNHAJ rbt frais congrès LILLE	500,00 €
625 102	Assu auto pro Sarita Kayamare 01/01/2026 - 30/09/2026	114,00 €
625 600	Stock gobelets + eau + cafés	70,00 €
625 601	ONPC site internet 2026	780,00 €
625 601	Stock stylos + flyers + ecocups + sacs 2025	200,00 €
		10 297,72 €

4.1.9 Créances

Nature	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		à un an au plus	à plus d'un an
Résidents hébergement	11 047 €	11 047 €	
Factures à établir	19 489 €	19 489 €	
Total	30 537 €	30 537 €	

4.2 Bilan passif

4.2.1 Fonds propres

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise				
<i>Fonds propres statutaires</i>				
<i>Fonds propres complémentaires</i>	93 500 €			93 500 €
Report à nouveau	- 67 545 €		3 136 €	-70 681 €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 3 137 €	23 087 €		19 950 €
Total des fonds propres (situation nette)	22 819 €	23 087 €		42 769 €
Total des autres fonds propres				
Subventions d'investissements	0 €			0 €
Provisions réglementées				
Total des fonds propres	22 819 €	23 087 €	3 136 €	42 769 €

4.2.2 Provision pour risques et charges

- Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date du 31/12/2025, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à 39.625 € (charges sociales incluses). Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (fonction du taux de rotation des salariés et d'une table de mortalité) et d'une actualisation au taux de 3,50 %.

Ce montant est comptabilisé en provision pour charges.

- Provision pour gros entretien

Une provision pour gros entretien a été constituée sur l'exercice. Cette provision s'élève à 14.772 € sur l'exercice. Cette provision est constituée à l'appui d'un plan pluriannuel d'investissement sur 5 ans. Cette provision est destinée à couvrir les travaux des studios

4.2.3 Etat des dettes

Dettes	Degré d'exigibilité du passif			
	Montant brut	Moins d'1 an	À plus d'1 an	À plus de 5 ans
Emprunt auprès d'un établissement de crédit	/	/		
Autres dettes (dépôt de garantie)	/	/		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 315 €	80 315 €		
Dettes fiscales et sociales	44 149 €	44 149 €		
Autres dettes	57 008 €	57 008 €		
Produits constatés d'avances	400 €	400 €		
Avance sur clients	14 170 €	14 170 €		
Intérêts courus sur emprunt	/	/		
Total	196 042 €	196 042 €		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	/	/		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	/	/		

4.2.4 Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fournisseurs	23 208 €	30 534 €
Fournisseurs factures non parvenues	35.011 €	49 781 €

4.2.5 Dettes fiscales et sociales

Salaire :	0 €
Urssaf/Assedic :	12.532 €
Santé :	593 €
Retraite :	3.966 €
Prévoyance :	1.232 €
Prélèvement à la source :	922 €
Congés payés :	17.737 €
Charges soc/CP :	7.167 €
	44 149 €

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Niveau de chiffre d'affaires des activités

Chiffre d'affaires 2025 de l'HAJECC : 278 919 €

Dont activités :

Chiffre d'affaires 2025 hébergement Le Faubourg : 255 838 €

Chiffre d'affaires 2025 hébergement Auberge de Jeunesse : 23 081 €

5.2 Ventilation de l'effectif moyen

4,49 ETP au 31/12/2025

Cadre	1
Employés et ouvriers	5
	-
Total	6

5.3 Produits exceptionnels /

5.4 Charges exceptionnelles /

6 Autres informations

6.1 Liste des administrateurs ayant des mandats en commun

Plusieurs administrateurs de l'HaJeCC ont des mandats et des responsabilités dans des associations qui travaillent avec l'HaJeCC et inversement. La liste nominative ci-dessous reprend les noms et différentes fonctions pour les associations suivantes :

Habitat Jeune Châlons-en-Champagne	HaJeCC
Association des Cités en Champagne de Prévention	ACCP
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes	UNHAJ
Union Régionale Habitat Jeune Région Grand-Est	URHAJ GE
Mission Locale Châlons-en-Champagne/Sainte-Menehould	MILO
ALMEA Formation interpro	ALMEA
Jacques ADNOT	Président HaJeCC / Président ACCP / Trésorier MILO / Administrateur UNHAJ et Vice-Président URHAJ GE
Dominique BONNAIRE	Administrateur ALMEA
Karine PAROISSIEN	Administrateur HaJeCC / Directrice MILO

6.2 Montant des rémunérations et avantages en nature versé aux cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

L'Association ne compte qu'un seul cadre dirigeant rémunéré. La rémunération brute est basée selon l'emploi repère n°20 de la convention salariale des FJT.

6.3 Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a comptabilisé les contributions volontaires en nature suivantes :

Nature de ces contributions et méthodes de valorisation associées :

-Bénévolat correspondant au temps passé au service de l'association dans le cadre des missions de représentations de l'association. Ces bénévoles sont intervenus pour l'Association, au cours de l'année 2025, à hauteur 918 heures valorisées au taux horaire de 30€. Le bénévolat est ainsi valorisé à hauteur de 27 540 €.

-Mise à disposition gratuite dans le cadre de l'auberge de jeunesse par le Ville de Châlons en Champagne. La valorisation a été faite par la Ville à hauteur de 25.000 €.

Ces contributions en nature sont comptabilisées au pied du compte de résultat.

2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025

PREVISIONNEL 2026 ASSOCIATION HAJECC

Charges		
Libellé	Montant	%
Approvisionnement	99 700 €	16,65%
Charges externes	185 851 €	31,04%
Impôts et taxes	8 850 €	1,48%
Salaires et traitements	214 443 €	35,81%
Charges sociales	84 317 €	14,08%
Autres charges de personnel	2 120 €	0,35%
Amortissements et provisions	3 500 €	0,58%
Autres charges		0,00%
Charges financières		0,00%
Charges exceptionnelles		0,00%
Total Charges d'exploitation	598 782 €	100%

Evaluation des contributions volontaires en nature

Mise à disposition gratuite de biens	24 000 €
personnel bénévole	29 000 €
	53 000 €

Total général charges 651 782 €

Produits		
Libellé	Montant	%
Production et autres services	308 482 €	51,52%
Produits des prestations	139 000 €	23,21%
<i>CAF Mame : 63 000€</i>		
<i>Département Mame : 30 000 €</i>		
<i>Etat : 40 000 €</i>		
<i>Autres : 4 000 €</i>		
Subvention Ville Châlons	80 000 €	13,36%
Subvention Action Logement	5 000 €	0,84%
Subventions Service Logement	40 000 €	6,68%
Produits des activités annexes	20 000 €	3,34%
Cotisations	1 800 €	0,30%
Produits financiers	2 500 €	0,42%
Autres produits	2 000 €	0,33%
Total Produits d'exploitation	598 782 €	100%

Evaluation des contributions volontaires en nature

Bénévolat	29 000 €
Prestations en nature	24 000 €
	53 000 €

Total général produits 651 782 €